



Jussac

Bulletin Municipal - Mars 2017 - N° 59

SOMMAIRE

Activités municipales

1 - Le mot du Maire

2 - Conseil municipal

3 - Finances municipales

Budget 2016 : Section de fonctionnement

Budget 2016 : Section d'investissement

Taux de contributions directes.

5 - Voirie

Réalisations 2016

Perspectives 2017

7 - Bâtiments

Ferme équestre de l'Authre

Accessibilité aux personnes handicapées

Ecole Marie Marvingt

Permanence sociale et médicale de l'Allée des Pavillons

Local associatif

9 - Urbanisme

Bilan 2016

10 - Affaires sociales

Actions en direction des Aînés

CLIC, Cab'avantage, Présence Verte

Actions en direction des familles

Aides ponctuelles, Convention CPAM

Actions en direction des jeunes

Mission Locale

11 - Vie économique et communication

Zone d'activités économiques

Fermeture de la Roselière

Site internet

Page Facebook

Wifi public

Marché dominical

13 - Culture et Animations

Médiathèque Jean-Claude Maurel

Les expositions

Marché de Noël

Fête de la Rando

Cérémonie des vœux du Maire

Concours des maisons fleuries

Fermeture de la Roselière

Festivités du 15 août

Vie communale

17 - Sécurité

Autour de l'école

17 - Cadre de vie

Eclairage public

Propreté et civisme

Charte d'entretien des espaces publics

18 - Personnel communal

18 - Ferme équestre de l'Authre

19 - Une centenaire à Jussac

19 - Deux exploitants agricoles décorés

19 - USVA : Vainqueur de la Coupe du Cantal

19 - Molière en consultation à Jussac

20 - Etat Civil

Mariages Naissances Décès

21 - Inauguration du préau de la maternelle

21 - Recensement de la population

21 - Commémorations

Vie scolaire

22 - Ecole Élémentaire

23 - Inscriptions à l'école

Intercommunalité

25 - CABA

La CABA au service des Jussacois

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Investissements

Le Camping communautaire du Moulin

28 - Centre Social Intercommunal de la vallée de l'Authre

29 - SMOCE

Vie associative

30 - Association Familles Rurales

Amicale des retraités

Amicale des anciens de l'Union Sportive Jussacoise

Amicale des parents et amis de l'école de Jussac

Comice agricole

Comité d'Ambiance Jussacoise

Cyclos Jussacois et randonnées pédestres Jussacoises - CJRPJ

Association « Retraite heureuse au pré »

Comité des fêtes de Jussac

Diane Jussacoise

Association pour le don de sang bénévole de la Vallée

de l'Authre

Groupement de la vallée de l'Authre

Jussac Jump'

Gymnastique volontaire de Jussac

NRJSC Hand Ball

Line dance and co

Les Vergers de la Vallée de l'Authre

Ping du Pays de Naucelles

Retraite Sportive de la Vallée de l'Authre

Jussac Tennis Club

Union Sportive de la Vallée de l'Authre

45 - Tarifs municipaux

Garderie et ALAE

Cantine

Transports scolaires

Marché

Cimetière

Zone d'activités économiques

■ Le mot du Maire

Chers jussacoises, chers jussacois,

D'importantes échéances électorales sont inscrites sur l'agenda national au deuxième trimestre de cette année 2017. Les prétendues surprises enregistrées à l'occasion de divers votes internationaux mais aussi nationaux, ces derniers mois, nous incitent à rester prudents quant aux résultats à venir.

Le secrétariat de mairie a enregistré une centaine d'inscriptions nouvelles sur la liste électorale communale au cours des dernières semaines de l'année 2016. Je me permets d'en déduire un intérêt certain pour le déroulement des scrutins présidentiel et législatif à venir.

Une participation importante signifierait la prise en compte par le corps électoral dans son ensemble de la nécessité de faire acte de responsabilité. Il serait dangereux de laisser les extrêmes et ceux qui proposent des solutions simplistes et stéréotypées prendre en otage notre avenir.

Avec le problème de l'emploi, la sécurité et les craintes liées au terrorisme ont agité l'opinion publique en 2016. Suite aux événements du 14 juillet à Nice, se posait la question de donner raison aux barbares en annulant toutes les manifestations estivales. Pour la plupart, les organisateurs et responsables publics ont choisi de maintenir les divers festivals et fêtes locales qui animent notre pays tout au long de l'été et sont fortement liés au développement du tourisme.

Ce fut notre choix, d'autant plus que le nouveau comité des fêtes nous proposait un programme alléchant. Grâce au dévouement de bénévoles de plusieurs associations et de certains élus municipaux et de leurs conjoint(e)s, nous avons pu répondre aux exigences des autorités publiques afin de sécuriser les zones utilisées pour les festivités. Pour les soirées, nous avons eu recours à des professionnels, moyennant un coût pour le budget communal.

Je crains que cette situation ne se prolonge et que la prudence ne s'impose à l'avenir pour l'organisation de rassemblements festifs. Nous ne pouvons céder à ce type de chantage et bouleverser notre manière d'appréhender la vie et nos comportements habituels pour satisfaire la folie d'adeptes d'une soi-disant religion.



En 2016, la réhabilitation et la mise aux normes de la ferme équestre se sont poursuivies et achevées en toute fin d'année. De même pour les travaux de mise en accessibilité de la mairie, du centre de loisirs sans hébergement, du stade Eugène Bessou et du centre culturel Jean-Claude Maurel.

Avec divers travaux de voirie, le renouvellement du bus scolaire et du tracto-pelle, ce sont plus de 800 000 € HT qui ont été investis et ont directement bénéficié aux entreprises et à l'économie locale.

Avec les travaux importants entamés à l'école, la réhabilitation de la grange « Bailly » en permanence sociale, la réalisation d'un local associatif, notamment pour les chasseurs, la poursuite de la politique de modernisation de l'éclairage public pour économiser la consommation d'énergie et des travaux de viabilisation de secteurs urbanisables, 2017 prolongera ces efforts d'investissements permis par le bon état de nos finances.

La délivrance d'une petite dizaine de permis de construire concrétise le développement continu et

maîtrisé de notre commune. En ce début d'année 2017, notre population municipale a franchi la barre des 2000 habitants : d'après les résultats du recensement de 2014 communiqués par l'INSEE, nous sommes officiellement 2010.

J'ai reçu récemment des témoignages de satisfaction qui se concrétisent en particulier par le choix de familles, locataires sur notre commune, d'acquiescer ou de faire construire une maison. Après plusieurs mois ou années, qui leur ont permis d'apprécier le tissu scolaire, social, associatif, économique, elles décident de s'établir à Jussac pour continuer d'en profiter.

Je remercie vivement tous les acteurs locaux de ces structures et je les encourage à poursuivre leurs efforts nécessaires à l'attractivité de notre territoire.

Finalement, aucun bouleversement n'est intervenu dans le périmètre de notre intercommunalité. Le Préfet, dans sa grande sagesse, a respecté le choix des 11 communes de la communauté « Cère

et Goul en Carladès » et de 23 des 25 communes de la CABA de refuser la fusion de ces deux structures, pour le moment.

Ces dernières semaines, une refonte légère des statuts et l'ajout ou la modification de quelques compétences ont permis de satisfaire les exigences de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Sans autre conséquence, pour notre commune, que le transfert de la zone d'activités économiques de la commune à la CABA.

Pour terminer, je vous incite, une nouvelle fois, à prendre toutes vos responsabilités face aux choix primordiaux qui nous seront proposés lors des prochaines élections présidentielles et législatives.

En complément de l'action de tous les acteurs de la vie locale, l'implication de chacun est nécessaire à la réalisation des projets que nous menons en commun.

Bien cordialement
Alain Bruneau

■ Conseil Municipal

Conseil Municipal installé le 30 mars 2014

Maire : Alain Bruneau

1^{ère} adjointe : Michèle Bigeon

Chargée du développement économique, de la communication, des bâtiments et des infrastructures.

2^{ème} adjointe : Eliane Roux

Chargée des affaires sociales et de la vie scolaire.

3^{ème} adjoint : Bernard Vidal

Chargé de la voirie, des travaux et des ateliers municipaux.

4^{ème} adjoint : Jean-Louis Loustalneau

Chargé de l'animation, de la vie associative et de l'entretien des bâtiments.

5^{ème} adjoint : Alain Carayol

Chargé des nouvelles technologies, du cadre



de vie, de l'environnement et des chemins de randonnées.

Conseillers délégués : **Florence Forses** (urbanisme), **Pascal Marroncles** (affaires sociales et vie scolaire), **Frédéric Dufour** (ruralité et monde agricole).

Commissions municipales :

Celles-ci ont été mises à jour suite à la démission de Pascal Bonneau et Laurence Orth, remplacés par Fabrice Durand et Prisca Ruelle.

Le Maire est membre de droit de chacune des commissions.

Finances et personnel communal : Mme Bigeon, Mme Roux, M. Vidal, Mme Forses, M. Rodier, Mme Garnesson.

Développement économique : Mme Bigeon, Mme Bac, M. Dufour, M. Rodier, Mme Bastien.

Affaires sociales et scolaires : Mme Roux, M. Marroncles, Mme Pradel, Mme Bac, Mme Garnesson, Mme Bastien, Mme Ruelle.

Voirie, cadre de vie et sécurité : M. Vidal, M. Carayol, M. Dufour, Mme Forses, Mme Bac, M. Marre, M. Rodier.

Bâtiments : Mme Bigeon, M. Loustalneau,

Mme Roux, M. Pijoulat, Mme Monjou, M. Marre, M. Rodier.

Urbanisme : Mme Forses, Mme Bigeon, M. Dufour, Mme Monjou, M. Rodier, M. Marre.

Animation, culture et vie associative :

M. Loustalneau, M. Carayol, M. Pijoulat, Mme Roux, Mme Pradel, Mme Garnesson, Mme Bastien, Mme Ruelle.

Communication : Mme Bigeon, Mme Roux, Mme Forses, Mme Monjou, M. Pijoulat, Mme Garnesson, M. Marre, M. Durand, Mme Ruelle.

Informatique et réseaux : M. Carayol, M. Marroncles, Mme Bigeon, M. Durand, Mme Ruelle.

Commission d'appel d'offres :

Titulaires : Mme Bigeon, M. Vidal, M. Marre, M. Vidal.

Suppléants : M. Loustalneau, M. Dufour, Mme Bastien.

Centre Communal d'Action Sociale : Il est composé de 9 membres : Alain Bruneau, Maire

4 membres élus : Mme Roux, M. Marroncles, Mme Bigeon, Mme Bastien.

4 membres désignés par arrêté municipal : Mme Chabaud, Mme Cassagne, Mme Lafon, Mme Malherbes (déléguée UDAF).

Finances municipales

*Finances et personnel communal :
Mme Bigeon, Mme Roux, M. Vidal, Mme Forses,
M. Rodier, Mme Garnesson.*

Le budget voté vous a été présenté dans le JUSSAC'INFO de juin. Nous vous en précisons ici les chiffres définitifs, tenant compte des crédits reportés et des décisions modificatives prises en cours d'année.

L'adoption du compte administratif correspond à la clôture des comptes de l'année antérieure.

Le compte administratif 2015 a été approuvé à l'unanimité lors de la séance du 25 février 2016.

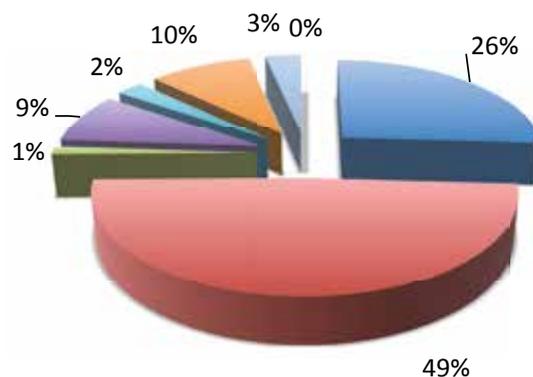
Le Conseil Municipal a statué sur l'affectation du résultat, avec un excédent de 33 506, 79 € et décidé d'imputer ce résultat sur le budget de fonctionnement 2016.

Le vote du budget est un acte majeur dans la vie communale. Il est l'expression financière de la politique de l'équipe municipale à travers les choix budgétaires réalisés.

Budget : Section de fonctionnement

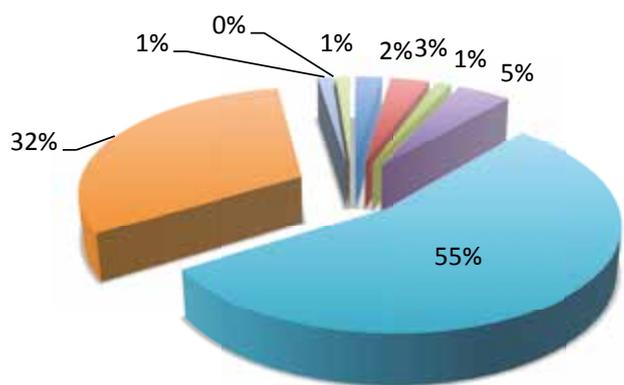
Les dépenses

| Chapitre | Libellés | | Montant |
|----------|--|-----|--------------------|
| 011 | Charges à caractère général | 26% | 389 300 € |
| 012 | Charges de personnel | 49% | 733 950 € |
| 022 | Dépenses imprévues | 1% | 19 600 € |
| 023 | Virement à la section d'investissement | 9% | 128 102 € |
| 042 | Amortissement | 2% | 37 255 € |
| 65 | Autres charges gestion courante | 10% | 143 800 € |
| 66 | Charges financières | 3% | 50 200 € |
| 67 | Charges exceptionnelles | 0% | 400 € |
| | TOTAL DES DÉPENSES | | 1 502 607 € |



49%

ACTIVITÉS MUNICIPALES

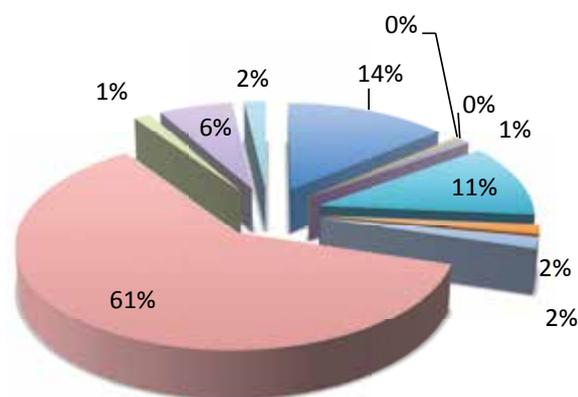


| Chapitre | Libellés | Montant | Montant |
|----------|----------------------------------|---------|--------------------|
| 002 | Excédent antérieur reporté | 2% | 33 507 € |
| 013 | Atténuation de charges | 3% | 50 000 € |
| 042 | Travaux en régie | 1% | 20 000 € |
| 70 | Produits des services | 5% | 67 500 € |
| 73 | Impôts et taxes | 55% | 827 200 € |
| 74 | Dotations et participations | 32% | 473 512 € |
| 75 | Autres produits gestion courante | 1% | 18 000 € |
| 76 | Produits financiers | 0% | 30 € |
| 77 | Produits exceptionnels | 1% | 18 258 € |
| | TOTAL DES RECETTES | | 1 502 607 € |

Budget : Section d'investissement

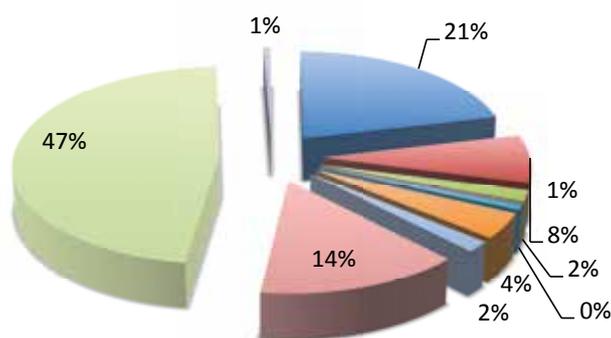
Les dépenses

| Libellés | Montant | Montant |
|--|---------|--------------------|
| Solde exécution de la section investissement | 14% | 200 287 € |
| Terrains | 0% | 2 000 € |
| Dénomination des voies | 0% | 5 000 € |
| Cimetière | 1% | 10 000 € |
| Remboursements d'emprunts | 11% | 166 000 € |
| Voirie communale | 2% | 220 700 € |
| Eclairage public | 2% | 25 380 € |
| Travaux de bâtiment | 61% | 882 200 € |
| Ecole | 1% | 20 310 € |
| Acquisitions diverses - Opérations non affectées (ONA) | 6% | 91 760 € |
| OPFI (opérations financières) | | 26 108 € |
| TOTAL DES DÉPENSES | | 1 649 745 € |



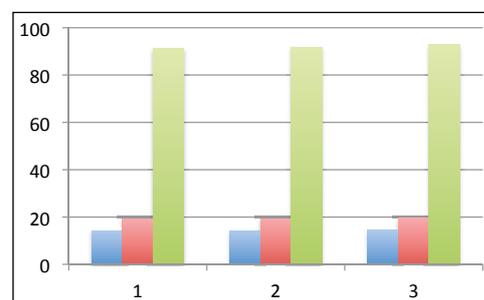
Les recettes

| Libellés | Montant | Montant |
|---|---------|--------------------|
| Excédent de fonctionnement capitalisé | 21% | 351 477 € |
| Virement de la section de fonctionnement | 8% | 128 102 € |
| Fonds de Compensation de la T.V.A. | 2% | 30 000 € |
| Taxe d'aménagement | 0% | 4 500 € |
| Vente de terrain | 1% | 10 857 € |
| Autres subventions ou participations | 4% | 68 187 € |
| Fonds d'équipement des communes | 2% | 28 000 € |
| Dotations d'équipement des Territoires Ruraux | 14% | 237 360 € |
| Emprunts | 47% | 781 262 € |
| Réserve Parlementaire | 1% | 10 000 € |
| TOTAL DES RECETTES | | 1 649 745 € |



Taux de contributions directes appliqués par décision du Conseil Municipal

| Année | Taxe d'habitation | Taxe foncière bâti | Taxe foncière non bâti |
|-------|-------------------|--------------------|------------------------|
| 2014 | 14,20 | 19,22 | 91,27 |
| 2015 | 14,29 | 19,34 | 91,82 |
| 2016 | 14,43 | 19,53 | 92,72 |



■ Voirie

Réalisations 2016



Avenue de la Cère.

Dans le cadre du programme d'entretien 2016, diverses voies communales ont subi un renforcement de chaussée avec enduit.

• L'accès au cimetière :

Ensemble de la voirie jusqu'aux abords de la chapelle y compris les zones de parking.

• La voie du pont de Méallet : entre le pont et la RD 46.

• Rue de la Ferme de l'Anne et partiellement pour la rue des Jardins compte tenu d'un projet de construction.

• Voies communales de Cueilhes et du Bois Grand jusqu'à Touly. A souligner le caniveau grille à la sortie du village remplacé par une coupe d'eau à ciel ouvert.



Cheminement piéton des Rivières.



Stade Eugène Bessou.

Voirie, cadre de vie et sécurité :
M. Vidal, M. Carayol, M. Dufour, Mme Forses, Mme Bac,
M. Marre, M. Rodier.

- La route Impériale : sur 200 mètres en avant du ralentisseur direction Reilhac.
- La voie de la Trémolière : réalisation d'une bicouche sur la partie en rampe.
- Une partie des rues de Cautrunes, avec localement la pose de caniveaux béton pour régler des problèmes d'écoulement des eaux.
- La voie des Prés de Renhac : partie avant aux abords des nouvelles constructions.
- L'avenue de la Cère : un tricouche a été réalisé entre la RD 922 (entrée Supérette) et l'entrée de la ZAE.
- Les chemins des Rivières
 - côté avenue de la Cère, renforcement de la partie la plus dégradée
 - côté cheminement piéton : pose d'un caniveau béton jusqu'à l'entrée des lotissements de la Verdière et de la Maronne (suite à la réimplantation de 3 candélabres), pour obtenir une largeur de chaussée de 4, 5 m. Ce dernier tronçon a été différé plusieurs fois pour diverses raisons, mais cet aménagement définitif permettra une circulation en toute sécurité y compris pour les piétons dont le cheminement a été revêtu en tricouche clair. (Une haie en charmilles séparera cheminement et chaussée). D'autre part, pour répondre à des soucis de vitesses excessives, des ralentisseurs ont été réalisés sur l'ensemble du chemin des Rivières qui devient « une zone 30 », certes peu confortable pour la circulation des voitures, mais efficace pour protéger les enfants à vélo ou les piétons. Le stop au carrefour des 2 voies sera maintenu, celui de l'impasse de la Verdière sera supprimé.
- Accès à la ferme équestre en accompagnement des travaux bâtiments.
- Mise en œuvre d'enrobé pour accompagner les aménagements liés à l'accessibilité (salle d'activité, accès PMR terrain de foot...)

- Voirie Z.A.E. : un revêtement tricouche a été réalisé par l'entreprise Colas, attributaire du marché, sur l'ensemble de la chaussée y compris sur le cheminement piéton.
- Rénovation du lavoir, Impasse de la Vallée, par l'entreprise Vigneron.



- PAT (Point à temps) ou réparations partielles sur diverses voies (Bessou, impasse de la Croix longue...)

Travaux en Régie

Comme chaque année, nous profitons de la compétence de nos agents communaux pour réaliser certains ouvrages en maçonnerie.

- A la ferme équestre : caniveau à l'avant des nouveaux box et caniveau grille aux abords de la carrière (avec aménagement d'un bac permettant la récupération du sable lessivé par les eaux de ruissellement)
- Confection de coupes d'eau sur le chemin rural de Touly (identique à l'aménagement de Gossel s'avérant efficace).

Perspectives 2017

- Quartier de la laiterie : Aménagement du chemin de Mondésir jusqu'au giratoire, conditionné par l'acquisition des terrains nécessaires.
- Entretien courant de chaussée : renforcement, PAT.
- Accompagnement des zones en cours d'urbanisation. A souligner le renouvellement du marché à bon de commande dont Eurovia était attributaire jusque là.

■ Matériel communal

Acquisition minibus :

Suite à une consultation pour le renouvellement du minibus transport scolaire, (véhicule datant de 2000), le choix s'est porté sur un véhicule Renault Master proposé par les Ets Rudelle/Fabre, via le garage Bousquet, concessionnaire local, pour un montant de 28 407 € TTC.

Ce remplacement était devenu indispensable pour s'orienter vers un équipement nouvelle génération, aux normes en vigueur (ceintures de sécurité). La livraison a eu lieu le 19 décembre 2016.

Acquisition d'un tracto-pelle :

Un renouvellement courant 2016 s'imposait compte tenu de l'âge actuel (plus de 20 ans) et des réparations onéreuses auxquelles il aurait fallu faire face. Suite à une consultation dans le courant du 2^e semestre, et conformément à un cahier des charges établi au regard des besoins, c'est un modèle compact JCB proposé par les Ets JCB via BCS Aurillac, revendeur local, qui a été retenu. Cet équipement livré le 20 Décembre 2016 pour un montant de 72 120.00 € TTC (hors reprise), permettra d'assurer en toute sécurité l'ensemble des travaux de voirie, y compris le déneigement suite à l'adaptation de la lame existante. A souligner également la fourniture d'un palettiseur aux normes en vigueur pour permettre les déchargements et manutentions diverses.



■ Bâtiments

Ferme équestre de l'Authre 2^{ème} tranche

La suite des travaux de bâtiments de la Ferme équestre a débuté au 2^{ème} trimestre 2016 et s'est achevée en fin d'année. Trois locaux annexes ont été réalisés sur la façade du bâtiment dans le but d'améliorer l'accueil du public avec la construction d'un club house, d'un bureau, d'une sellerie et de sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite. La surface supplémentaire est de 75 m².

Le gros œuvre a été réalisé par l'entreprise Costa Ferreira, les ravalements extérieurs par l'entreprise Meyniel, les peintures par la SAS Delpon, l'étanchéité et la zinguerie par Auritoit, les menuiseries extérieures alu par la SAS Mazet, la menuiserie et le bardage bois par Roques Gilbert, les cloisons sèches et faux plafonds par la SARL Cance, le carrelage par la SAS Brunhes Jammes, la serrurerie par la SAS Vernet Automatismes, la plomberie et le sanitaire par la SARL Lesmarie, et l'électricité par la SARL SOGELEC.



Le montant des travaux de cette tranche s'élève à près de 155 000 € HT. La commune a obtenu deux financements dans le cadre de la DETR pour un montant d'environ 68 000 €.

L'accès aux box et à la fumière a été stabilisé et revêtu. L'aménagement extérieur des annexes, comprenant des places de parking et un cheminement réservés aux personnes à mobilité réduite viendront finaliser cette réalisation au printemps 2017. Le montant total des aménagements extérieurs s'élève à 27 000 € HT.



Bâtiments :
Mme Bigeon, M. Loustalneau, Mme Roux,
M. Pijoulat, Mme Monjou, M. Marre, M. Rodier.

Accessibilité aux personnes handicapées

Dans le cadre de son agenda d'accessibilité, la commune a entrepris courant 2016 les travaux de la Médiathèque Jean-Claude Maurel, la salle d'activités, la Mairie, le Centre de Loisirs et les bâtiments du stade Eugène Bessou.

Ces aménagements permettent de faciliter la circulation et l'accès aux sanitaires aux personnes à mobilité réduite (PMR), de signaler les obstacles pour les mal voyants (escaliers, portes vitrées, portes fermées, marches), d'adapter l'alarme pour les malentendants (signal visuel). L'accès aux bâtiments depuis l'extérieur est aussi pris en compte avec la réalisation de places de stationnement et de cheminements PMR.

Les travaux ont débuté en février au Centre de Loisirs Sans Hébergement. La salle d'activité et la médiathèque ont été réalisées en mai. A la Mairie, la modification des sanitaires et le remplacement de toutes les portes d'accès par des huisseries offrant un passage suffisant pour un fauteuil roulant ont été effectués. Dans ce cadre, la porte de la salle du conseil a été remplacée, ainsi que celles de la cantine, de la salle de réunion et des bureaux municipaux.

Enfin, les vestiaires du stade de foot ont été aménagés durant l'été, prenant en compte l'accès extérieur avec la création de places de stationnement PMR, la stabilisation des accès aux équipements (club house, buvette, gradins) et la réalisation de sanitaires et de vestiaires PMR.

Le coût total de ces travaux s'élève à 152 769 € TTC et ces réalisations bénéficient de subventions au titre du Fond d'Équipement des Communes (Département), de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (Etat) et du fond d'investissement pour les personnes handicapées : 66 000 € sont espérés soit plus de 40 % du montant de l'investissement.



Ecole élémentaire

Après obtention du permis de construire et réalisation des appels d'offres, les travaux de l'école ont pu débuter par la réalisation du préau de la maternelle au printemps. Le coût de cette structure s'élève à 59 000 € TTC et a reçu une subvention de 10 000 € dans le cadre de la réserve parlementaire du sénateur Jacques Mézard.

Concernant l'accessibilité et l'extension de l'école, le chantier est important et doit se dérouler sur une période d'un an environ.



La nécessité de mettre en place un ascenseur pour l'accessibilité PMR des classes a conduit la municipalité à envisager de construire une extension sur deux niveaux à l'arrière de l'école primaire côté lotissement Marie Marvingt. Elle abritera la cage d'ascenseur et deux salles d'environ 50 m² (une par étage).

La réalisation de l'accessibilité pour les handicapés au sein des bâtiments existants oblige à la réfection des sanitaires. Au primaire les WC des garçons seront agrandis en utilisant la surface des anciennes toilettes publiques. Des toilettes PMR seront mises en place au premier étage de l'école, dans les sanitaires des filles du rez de chaussée, et à la maternelle. Chaque intervention dans le bâtiment existant nécessite une opération de désamiantage préalable aux travaux : celle-ci consiste à confiner les locaux et enlever les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante. Les surfaces concernées peuvent ensuite être remises en service, après vérification par analyse, de l'absence d'amiante dans l'air.

Le montant des travaux est estimé à 574 000 € HT. Le désamiantage est réalisé par l'EURL Poizot, le gros œuvre par la SARL Daulhac, la charpente bois par la SAS Marcenac, la couverture par la SAS Auritoit, les menuiseries extérieures alu par la SARL Daniel, les menuiseries intérieures par la SARL Palat Joanny, les cloisons sèches par la SARL Cance, les carrelages par Brunhes Jammes, les peintures par TS Habitat, les revêtements de sols par la SARL Sol 15000, la plomberie et le sanitaire par la SARL Lavergne, l'électricité par la SOGELEC et l'ascenseur par la SAS Auverlift.

Le chantier a débuté fin 2016 par le terrassement, les fondations de l'extension et le désamiantage des sanitaires garçons et filles de l'école primaire. Il se déroule dans un planning contraint car la majorité des interventions dans les locaux existants est prévue pendant les vacances scolaires pour éviter les désagréments aux élèves et aux enseignants. L'objectif est d'avoir terminé l'extension à la rentrée 2017/2018 afin de libérer de l'espace pour finaliser les aménagements intérieurs des locaux actuels.

Ce projet a obtenu plus de 45 % de subventions de l'état dans le cadre de La Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), du Conseil Départemental au titre du fonds « Cantal solidaire » et une participation de la réserve parlementaire d'Alain Calmette.

Permanence sociale et médicale de l'allée des Pavillons :

L'acquisition par la commune en 2011, de la maison située au 6 Allée des pavillons, en face de l'école et de la poste a permis dans un premier temps d'aménager un parking afin de faciliter le stationnement aux abords du groupe scolaire. La municipalité concrétise maintenant le projet de valoriser une partie des surfaces restantes. Dans ce but une maîtrise d'ouvrage associée avec la société de logements sociaux POLYGONE est en cours. La société POLYGONE réalisera la construction de deux pavillons locatifs dans la partie nord de la parcelle située le long de l'allée des Pavillons, la Commune valorisera la grange de la maison existante en y aménageant une permanence sociale et médicale. Cette création permettra d'améliorer les conditions d'accueil du public lors de la venue de l'assistante sociale et du médecin de Protection Maternelle



et Infantile. Le bâtiment pourra être polyvalent et permettre d'autres utilisations ultérieures.

La société POLYGONE assume entièrement le coût des pavillons locatifs d'une surface d'environ 70 m² chacun, entièrement de plain-pied. Ils seront destinés en priorité à des personnes âgées valides.

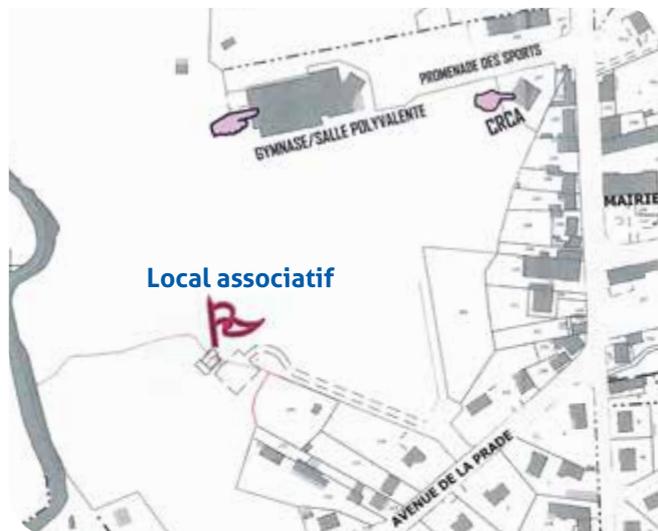
La commune finance l'investissement de la permanence sociale et médicale. Le coût des travaux est estimé à 200 000 €, il prévoit la démolition du pavillon mitoyen à la grange, l'aménagement des locaux, la réalisation d'une place de stationnement PMR spécifique située dans l'enclos et d'un cheminement piéton sécurisé depuis le trottoir de l'Allée des Pavillons. Il a reçu un accord pour une subvention du Conseil Départemental de 25 000 €, une demande est en cours auprès de la préfecture pour la DETR et de la Région dans le cadre du Plan Ruralité 2017.

Le permis de construire a été déposé fin 2016.

Projet de local associatif

Ce projet initié en 2016 en concertation avec l'association des chasseurs devrait se concrétiser dans l'année 2017.

Le permis de construire a été approuvé en décembre 2016 mais les travaux ne pourront débuter qu'après la validation d'une subvention demandée auprès du ministère de l'Intérieur. La confection de la dalle béton devrait recevoir le local à ossature bois qui sera réalisé en régie avec le renfort des membres de l'association.



Urbanisme

Bilan 2016

Au cours des douze derniers mois, ont été déposés en mairie et délivrés :

– **55 Certificats d'Urbanisme** dont 14 dits « opérationnels » autorisant la construction de maisons d'habitation

– **14 Permis de Construire** dont 8 pour des maisons individuelles, 1 bâtiment agricole, 1 local associatif, 1 ensemble de locaux commerciaux, 1 pour l'extension et la mise en conformité Personnes à Mobilité Réduite à l'école primaire, 2 pour des annexes ou extension de maison d'habitation

– **29 Déclarations Préalables** dont 6 pour des divisions foncières et créations de lots à bâtir, 10 pour des modifications de l'aspect extérieur d'habitations, 4 pour des annexes, 3 pour des piscines, 4 pour des extensions et 2 pour la pose de panneaux photovoltaïques

Règles d'urbanisme - rappel

La modification de l'aspect extérieur de l'habitation nécessite le dépôt d'une déclaration préalable.

Urbanisme :
Mme Forses, Mme Bigeon, M. Dufour,
Mme Monjou, M. Rodier, M. Marre.

Les clôtures sur le domaine public sont soumises à déclaration préalable. La hauteur maximale, quel que soit le matériau utilisé, ne devra pas excéder 1,60 mètre.

Exonération

La Commune exonère de taxe d'aménagement les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

Informations

Le Plan Local d'Urbanisme est consultable sur le site de Jussac

Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont téléchargeables sur le site service public.fr.

Suite à la loi sur l'architecture et le patrimoine du 7 juillet dernier, le décret n° 2016-1738 du 14 décembre 2016 est venu fixer le seuil de recours à l'architecte à **150 m²** (à la place de 170 m² actuellement). Ce nouveau seuil sera applicable aux permis déposés à partir du **1^{er} mars 2017** et ne concerne que les projets déposés par les personnes physiques pour les constructions autres qu'agricoles.

| Surfaces | Pas de formalité | Déclaration préalable | Permis de construire |
|---|------------------|-----------------------|----------------------|
| < 5 m ² | X | | |
| > 5 m ² et < 20 m ² | | X | |
| > 20 m ² | | | X |
| En extension jusqu'à 40 m ² | | X | |

Affaires sociales

Affaires sociales et scolaires :
Mme Roux, M. Marroncles, Mme Pradel, Mme Bac,
Mme Ruelle, Mme Garnesson, Mme Bastien.

Centre Communal d'Actions Sociales

Le Centre Communal d'Actions Sociales est un établissement public administratif. Il participe aux actions menées sur le territoire communal dans le domaine du développement social et dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, en partenariat avec les institutions publiques et privées.

Le CCAS de la commune accompagne des actions de soutien auprès des jussacois ; il est financé par le budget communal et peut être abondé par des dons de particuliers ou des subventions. Le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) a pour vocation de créer et maintenir le lien entre les administrés en difficulté et les partenaires sociaux. Il est constitué, à parité, d'élus et de non élus. Ses décisions demeurent la prérogative de ses membres.

Centre Communal d'Actions Sociales Il est composé de 9 Membres :

Alain Bruneau, Maire

4 membres élus : Mme Roux, M. Marroncles,
Mme Bac, Mme Bastien.

4 membres désignés par arrêté municipal :
Mme Cassagne, Mme Chabaud, Mme Lafon,
Mme Malherbes (déléguée UDAF).



Visite de Noël

Les membres du CCAS se sont mobilisés pour rendre visite et offrir quelques douceurs à plus de soixante personnes âgées de plus de 90 ans et à celles qui résident en maison de retraite ou de repos et ne peuvent bénéficier du repas des Aînés.

CLIC - Centre Local d'Information et de Coordination

C'est un lieu d'écoute, d'information et d'orientation qui a pour objectif d'améliorer l'information des personnes âgées de plus de 60 ans et de leur entourage concernant le maintien à domicile, les aides et services, les lieux d'hébergement existants, les démarches administratives, les activités de loisirs, les ateliers sécurité ou mémoire, équilibre, bon usage des médicaments, prévention du vieillissement et les possibilités d'aménagements de logements offerts sur le territoire.

Des animations et des ateliers (alimentation, santé, prévention des chutes) ont également lieu sur le territoire de la Vallée de l'Authre. Les informations concernant les activités sont transmises par courrier personnel.

CLIC 5 rue Eloy Chapsal - 15000 Aurillac

Tél. 04 71 62 88 95

Accueil public ; lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Présence Verte



Pour soutenir la sécurité des personnes âgées le CCAS participe financièrement à l'adhésion à Présence Verte.

Canicule

Suite à la canicule de l'été 2013, l'état a demandé aux communes de recenser à titre préventif et à leur demande, ou à celle de proches, les personnes isolées

Actions en direction des Aînés

Le CCAS tient à entretenir un lien avec les aînés de la commune avec un peu de convivialité.

Le repas du CCAS accueille chaque année les seniors.

C'est dans une ambiance amicale et joyeuse que nos aînés seniors se sont retrouvés lors du traditionnel repas offert par la municipalité le jour de la Fête des Grands-Mères, premier dimanche de mars. Ils étaient 110 à participer. Accueillis par Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal et du CCAS, les convives avec leurs amis formaient des tablées très animées d'où fusaient conversations et éclats de rires. Lors de son allocution de bienvenue M. Alain Bruneau, n'oublia pas de remercier tous les présents mais aussi de partager un moment de recueillement pour ceux qui nous ont quittés cette année.

Le repas servi par l'équipe de M. MOLINA a satisfait les appétits et a réjoui les papilles pendant que de dynamiques animateurs assuraient le divertissement par des chants et des plaisanteries. Les groupes et les couples ont profité de l'après-midi pour danser, jouer à la belote, bavarder. La rencontre s'est prolongée jusqu'à 18 heures dans la meilleure des ambiances.

et vulnérables afin de pouvoir intervenir en urgence au niveau sanitaire et social.

Lors d'épisodes de grands froids ou de très fortes chaleurs, il serait ainsi possible d'intervenir efficacement.

CAB'Avantage/Retraités

Le dispositif d'attribution des cartes de bus à tarification sociale permet de voyager sur présentation d'une carte, sur l'ensemble du territoire de la CABA. Il existe trois catégories de tarifs. Le service instructeur des dossiers est le secrétariat de mairie et le paiement s'effectue auprès de la boutique STABUS sur présentation du justificatif fourni par la mairie.

Il est nécessaire de présenter son dernier avis d'imposition pour déterminer la catégorie de tarif du bénéficiaire (16,40 € - 9,80 € ou 2 €). L'aide du CCAS s'élève à 4,40 € pour les usagers retraités de la commune relevant du seuil d'attribution 3 avec une validité de six mois.

Cette prise en charge sera réévaluée, par vote du CCAS, avec l'évolution tarifaire 2017.

Actions en direction des familles

Aides ponctuelles

Le CCAS peut apporter son aide aux personnes traversant des moments difficiles, participer à des aides

ponctuelles pour soutenir des familles dont le quotient familial est peu élevé, pour lesquels un dossier a été constitué auprès d'un travailleur social et accepté en commission du centre communal d'action sociale.

Convention CPAM

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Cantal a une convention « délégué social » avec la mairie de Jussac, interlocuteur privilégié pour le signalement et la prise en charge de situations urgentes : accès aux soins, affiliation CMU, complémentaire CMUC, aides financières. La détection de situation d'exclusion par la mairie et le CCAS permet une étude prioritaire du dossier apportant ainsi une réponse rapide et appropriée.

Tél. 3646 du lundi au vendredi de 8 h à 18 h
Dossier en ligne sur ameli.fr

Actions en direction des jeunes

Mission Locale

La Mission Locale s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans dans le but de les informer, les orienter et les accompagner dans la réussite de leurs projets.

Mission Locale - 17 Place de la Paix - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 45 60 35
Mel : mission-locale-d-aurillac@wanadoo.fr

Vie économique et communication

Communication : Mme Bigeon, Mme Roux, Mme Forses, Mme Monjou, M. Pijoulat, Mme Garnesson, M. Marre
Informatique et réseaux : M. Carayol, M. Marroncles, Mme Bigeon, M. Durand, Mme Ruelle.

Le site internet de Jussac www.jussac.fr

Actualisé régulièrement, le site vous offre la possibilité de trouver toutes les informations relatives à la vie de votre commune.

Hébergé gratuitement par les serveurs de la CABA, il utilise la charte graphique de celle-ci comme la plupart des autres communes de l'agglomération. Il permet :

- d'être informé rapidement à l'aide de brèves.
- de consulter l'agenda des manifestations de la commune,
- de télécharger de nombreux documents : comptes rendus du Conseil Municipal, revues d'informations communales,
- de mettre en valeur certaines manifestations par les actualités ou le zoom.

Vous avez la possibilité de proposer vous-même votre manifestation si vous représentez une association afin de mettre à jour l'agenda. Celle-ci sera validée rapidement par un modérateur.

Pour le rendre plus interactif, vous pouvez également nous donner votre avis, signaler un changement ou une erreur, et pour les associations faire passer les infos pour les mises à jours de vos pages en nous contactant par mail à site@jussac.fr ou auprès de Stéphane Lachazette animateur@jussac.fr

Le site Internet va grandement évoluer en 2017. Il utilisera la dernière charte graphique de celui de la CABA. Plus imagé, plus fonctionnel et plus agréable pour la navigation.

Page Facebook

La commune de Jussac est présente sur les réseaux sociaux depuis juin 2015 avec une page Facebook gérée par la Mairie.

Nous souhaitons qu'elle soit un lien permanent et dynamique avec les Jussacois.

Pour suivre toutes les actualités :

www.facebook.com/jussac.fr

ZAE des Rivières

La date limite de validité pour solder l'aide financière de la Région approchant, nous avons fait procéder à la finition des travaux de viabilité de la Zone d'Activités Economiques des Rivières. Une pénétration tri-couche a remplacé l'enrobé initialement prévu sur la chaussée. Les lampadaires ont été mis en place sans être raccordés au réseau d'éclairage public.

Concernant la commercialisation des terrains, plusieurs contacts ont été établis en 2016, dont un en toute fin d'année. L'un d'eux, portant sur une surface non négligeable, devrait se concrétiser dès que le candidat aura formalisé son projet de bâtiment. Un autre est soumis en partie à l'obtention d'une aide conséquente de la nouvelle grande région.

La loi NOTRe, entre autres bouleversements, a précisé et fixé les compétences des différentes collectivités territoriales. Au premier janvier 2017, les



communes ont perdu la compétence « développement économique » au profit des intercommunalités. Les zones d'activités et lotissements économiques portés par les communes, en cours de réalisation et non encore occupés en totalité, doivent être transférés à la CABA. Après liquidation de toutes les dépenses engagées et versement des dernières aides attendues (région et état), le bilan financier définitif sera établi avec la CABA en vue du transfert. En tout état de cause, il entérinera au minimum un équilibre dépenses – recettes neutre pour les finances de la commune.

Wifi public

Suite à un appel à projets dans le cadre du Fonds Cantal Innovation (Conseil Départemental) pour le développement du Wifi public dans le département du Cantal, nous allons très prochainement installer 4 bornes wifi sur la commune. Ce projet bénéficie d'une aide de 2703 € pour un coût en investissement de 3862 € HT.

Ces points d'accès wifi ont pour objectif d'améliorer l'accessibilité numérique au profit des Jussacois, des visiteurs et des touristes.

Deux bornes wifi à la salle polyvalente, une à l'intérieur, pour un accès Internet très utile pour tout type de manifestations et l'autre à l'extérieur avec un rayon d'action d'environ 50 m.

Deux autres bornes à la Médiathèque, 1 à l'intérieur et 1 à l'extérieur avec un rayon identique.

Téléphonie mobile

L'antenne située lieu-dit « Le Cruqui de Cabi » va être remplacée, courant avril 2017, par une antenne à très haut débit de quatrième génération (4G).

Marché Dominical

Tous les dimanches matins sur la place de l'Eglise, les exposants réguliers proposent des produits de qualité : farçons, fromages de chèvre, primeurs et charcuterie/rôtisserie. Le viticulteur est présent le 1^{er} et le 3^{ème} dimanche du mois. Avec la Bouche-

rie Viars qui assure le dépôt de pain (uniquement sur commande), les jussacois peuvent trouver au bourg de quoi faire leurs emplettes. A partir du mois de mai, les marchands de plants et de fruits et légumes étoffent le marché avec une offre diversifiée.



Culture et Animations

Médiathèque Jean-Claude Maurel

04 71 46 67 22

Animation, culture et vie associative :
M. Loustalneau, M. Carayol, Mme Roux, M. Pijoulat,
Mme Pradel, Mme Garnesson, Mme Bastien, Mme Ruelle

| | Horaires 2016 | Personnels |
|----------|----------------------------------|----------------------------------|
| Lundi | Fermé | Bibliothécaire Odette Ginioux |
| Mardi | 13 h 30 à 16 h 30 | |
| Mercredi | 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h | |
| Jeudi | 13 h 30 à 16 h 30 | |
| Vendredi | 13 h 30 à 18 h | |
| Samedi | 10 h à 13 h | |



776 abonnés

La médiathèque de Jussac est fréquentée par 776 abonnés dont 441 adultes, 318 enfants et 17 organismes.

En 2016, elle a comptabilisé 15913 prêts dont 13472 livres, 589 CD, 982 DVD, 481 magazines et 389 jeux. Rappelons qu'elle est ouverte à tous et que son inscription est gratuite.

La médiathèque départementale qui prête des documents aux médiathèques communales, propose un nouveau service : toute personne résidant dans le Cantal peut accéder gratuitement à des ressources en ligne. Pour en bénéficier il faut aller sur le site culture.cantal.fr, cliquer sur « connexion » en haut à droite

de l'écran et s'inscrire. Les ressources numériques proposées sont les suivantes :

- Maxicours qui offre du soutien scolaire du CP à la Terminale.
 - 4n media qui propose l'apprentissage de l'anglais en suivant l'actualité.
 - LeKiosk qui compte plus de 1000 titres de presse à lire en ligne.
 - MEDIATHEQUE NUMERIQUE qui permet de regarder en streaming plus de 3000 films et documentaires.
- Ajoutons qu'en 2017, la médiathèque de Jussac va accueillir à nouveau une douzaine d'expositions : peinture, modelage, photographie, vannerie.

Les expositions

En 2016, 11 expositions se sont succédées à la médiathèque.

Face à une demande importante, la municipalité souhaite que la priorité soit donnée aux nouveaux candidats. Pour exposer à la médiathèque, il faut faire une demande à la mairie. Une assurance sera demandée.



| | | |
|----------------------|----------------------------|------------------------------|
| Karine Durand | 6 au 30 janvier | Modelage |
| Michel Tegere | 2 au 27 février | Peintures |
| Michel Malroux | 1 ^{er} au 26 mars | Objet en bois |
| Jany Serieys | 29 mars au 20 avril | Peintures |
| Jeanne Lefebvre | 26 avril au 21 mai | Peintures |
| Guyline Sannier-Lair | 24 mai au 2 juillet | Boîtes en cartonnage |
| « Le petit atelier » | 5 au 30 juillet | Peintures |
| Josiane Nureau Viala | 16 août au 17 septembre | Acrylique et pastels |
| Solange Bories | 20 septembre au 15 octobre | Tableaux et animaux en tissu |
| Martine Grenon | 2 au 23 novembre | Créations en tissu |
| Nicole Juéry | 24 novembre au 17 décembre | Broderies |

■ Marché de Noël



Le Marché de Noël a connu un nouveau souffle cette année grâce à la participation du comité des fêtes. Organisé sur toute la journée, il a fait la joie de nombreux enfants, venus effectuer un ou plusieurs tours de calèche, être photographiés avec le Père Noël, se faire maquiller ou visionner un dessin animé à la médiathèque.

Grâce au comité des fêtes, chacun a pu se régaler : gâteaux, chocolats chauds, vin chaud mais aussi soupe au fromage et tripoux à midi.

Les plus grands ont pu remplir leur panier auprès des commerçants habituels du dimanche matin mais également découvrir les réalisations des nombreux exposants artisanaux installés à la salle d'activités.

Un grand merci au Père Noël, à la famille Dayral et M. Roche.

Fête de la rando et 10^{ème} Jussacoise

Les 3, 4 et 5 juin 2016 a eu lieu la 14^{ème} fête de la rando organisée par la CABA en partenariat avec la commune et les associations locales conjointement à la 10^{ème} édition de la Jussacoise (CJRPJ).

Cet événement a réuni plusieurs centaines de personnes durant 3 jours pour pratiquer aussi bien des randonnées pédestres semi nocturne, solidaire, nordique mais aussi à VTT électrique, à cheval ou encore à dos d'ânes.



Pour diversifier les activités, une tyrolienne, des ateliers grands jeux ou encore un parcours d'orientation étaient proposés.

Cette grande fête s'est achevée par un spectacle de clown et voltige équestre « chacun cherche son cheval » par la compagnie « un monde à cheval » qui a réuni de nombreux enfants.

Ce spectacle a été financé à la fois par la commune et le centre social de la vallée de l'Authre.

■ Cérémonie des vœux du Maire

La cérémonie des vœux du Maire s'est déroulée le samedi 14 janvier 2017 à la salle polyvalente en présence de nombreux Jussacoises et Jussacois.

Cette soirée est l'occasion pour le Maire Alain Bruneau d'adresser ses vœux, au nom du Conseil Municipal, à l'ensemble des Jussacois, de faire le tour des principales réalisations 2016 et de présenter les projets à venir. Il a également évoqué les événements qui ont ponctué l'année 2016.

Jacques Mezard, Sénateur et Président de la CABA ainsi que Bruno Faure, Vice-Président du Conseil Départemental et Marie Hélène Roquette, Conseillère Départementale ont honoré de leur présence cette manifestation.

La soirée s'est poursuivie par la remise des prix du concours des maisons fleuries. Un moment convivial a clôturé la cérémonie.

Concours des maisons fleuries

En 2015, de nombreux jussacois ont tenu à participer à l'embellissement de notre commune.

Les membres de la Commission Animation ont parcouru nos villages et le bourg afin de récompenser les plus méritants.

Voici par ordre alphabétique, les lauréats de la saison 2016 :

| | |
|-------------------------------|----------------------------|
| M. et Mme Chabut | 23, route Impériale |
| Mlle Chapuis | Cautrunes |
| M. et Mme Couderc | Cautrunes |
| Mme Pourpuech et M. Crantelle | Renhac |
| M et Mme Duval | 18, chemin de Mondésir |
| M. et Mme Lacroix | 19, chemin de Montcamp |
| M. et Mme Laygues | 10, rue des Peupliers |
| M. et Mme Moreau | Route du Moulin de Limagne |
| M. et Mme Raoux | 15, avenue de la Plaine |
| M. et Mme Rey | 14, cité Emile Duclaux |
| M. et Mme Terrade | Le Mercadier |
| Mme Vialore | 8, rue des Peupliers |



Rappel du règlement :

Sont considérés hors concours, les gagnants de l'année précédente qui ne peuvent être primés deux ans de suite.

Dans un souci de préservation de l'environnement et afin d'encourager les économies d'énergie, la commission animation a décidé de ne plus primer les illuminations de Noël.

■ Fermeture de la Roselière



La municipalité a décidé de fermer le cheminement de la roselière.

Le dispositif a subi les outrages du temps et quelques dégradations dues à du vandalisme. La signalétique est devenue illisible. Le platelage et les garde-corps en bois sont très abîmés par endroit et pourraient provoquer des accidents. Il a donc été décidé d'interdire l'accès à ce site du fait de sa dangerosité.

La rénovation du cheminement est à l'étude, elle nécessite la réfection complète des fondations et l'utilisation d'un bois traité de bonne qualité. Des devis ont été obtenus, le montant des travaux y est estimé à 75 000 € HT. Des subventions vont être demandées afin de réduire la part de financement de la commune.

■ Fête du 15 août

Retour en images sur la fête...



■ Sécurité

Autour de l'école

Même si des aménagements permettent de limiter les stationnements anarchiques, la question de la sécurité des enfants et de leurs parents au moment de l'entrée et de la sortie des classes doit rester une préoccupation majeure.

La responsabilité de chacun est engagée à ces moments sensibles.

Il est **EXTREMEMENT** dangereux de se garer sur les trottoirs ou sur la chaussée car le champ de vision des enfants s'en trouve restreint et le risque d'accident augmenté.

Il est demandé aux parents lorsqu'ils accompagnent leurs enfants à l'école de respecter strictement les règles de stationnement.

Des places de parking sont disponibles à proximité de l'école : sur les 2 parkings Allée des Pavillons, et vers la Promenade des sports.

Un panneau signalétique clignotant est implanté vers le passage piétons de l'école, et un radar pédagogique a été installé Allée des Pavillons, face à la Médiathèque Jean-Claude Maurel afin d'inciter les véhicules à ralentir. Les trajets des groupes d'élèves se rendant à la Médiathèque, au gymnase, à la salle polyvalente ou au Centre de Loisirs sont sécurisés grâce à des barrières de sécurité.



■ Cadre de vie



Eclairage public

Dans le cadre de la rénovation du parc d'éclairage public, initié par le syndicat départemental d'électrification, en décembre 2014, 301 lampes vétustes à vapeur de mercure devront être remplacées. La commune de Jussac a réalisé en 2016 une première tranche de travaux pour un montant de 15182,23 €, ce qui a permis de renouveler une partie des appareillages les plus anciens tels que les lanternes boules, sur divers secteurs (Promenade des Sports, Aubépines...).

Pour la 2^{ème} tranche en 2017, c'est la traverse du bourg dans son ensemble (RD 922), qui sera réaménagée, avec le remplacement de 45 lampes de 250 W par des lanternes à leds plus économiques, (55W). La consommation annuelle pour ce seul secteur pourrait être divisée par 4.

Propreté et civisme

Les plaintes enregistrées en Mairie se multipliant, il est rappelé que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses ou taille-haies peuvent être effectués les jours ouvrables et les samedis à des horaires acceptables par tous, dans le respect des temps de repas et de repos de chacun.

Les déjections canines sur le domaine public, divagations, petits dégâts chez autrui, aboiements incessants, sont des nuisances inacceptables. Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures nécessaires à éviter une gêne et à faire preuve de civisme avant rappels à la loi et sanctions par les forces publiques.

Il est à souligner que cartons et gros emballages doivent être apportés par chacun dans les déchetteries et en aucun cas déposés près des points verts ou sur les trottoirs.



Charte d'entretien des espaces publics

En signant en 2015 la charte de l'entretien des espaces publics, la commune de Jussac s'est engagée à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires et à améliorer ses pratiques de désherbage.

Engagement au niveau 1 - traiter mieux -

Accompagnés dans ce cadre par la FREDON Auvergne, des élus et agents municipaux ont participé à des réunions d'échanges qui permettent de découvrir de nouvelles techniques de désherbage, de nouveaux matériels, de concevoir de nouveaux aménagements.

Certains Jussacois ont du mal à accepter (comme de nombreux administrés dans d'autres communes labellisées) la prolifération d'herbes sur des zones revêtues (trottoirs, caniveaux...). Et pourtant il ne s'agit pas d'un manque de travail de la part de nos agents mais simplement du respect de la charte. La commune n'a fait qu'anticiper l'application d'une interdiction des produits phytosanitaires à partir du 1^{er} janvier 2017 pour les collectivités locales.



Personnel communal en 2016

21 agents titulaires ou en phase d'être titularisés dans l'année 2016 ou au cours du 1^{er} semestre 2017. Le personnel communal est réparti sur plusieurs services de la collectivité :

Services Administratifs

Mmes LINARD Danielle, DELPUECH Myriam et CAMBON Sabrina

Service Animation

M. LACHAZETTE Stéphane

Service du Patrimoine

Mme GINIOUX Odette

Service Technique

MM. SOLIGNAC Philippe, CAZAL Bernard, COMBELLE Jules, LAFON Frédéric, BONNIVEAU Matthieu, MALZAC Julien

Service Ecole Primaire

Mmes LAPORTE Catherine, ROLLAND Evelyne, LEGER Laurence, LAVIGNE Solange, LUC Marie-Josée.

Service Ecole Maternelle

Mmes PIJOLAT Anne-Marie, TAISSIDRE Nicole, LESMARIE Hélène, VIDAL Fabienne et M. FROMENT Nicolas

En renfort des effectifs permanents, pas toujours au complet tout au long de l'année pour raison de santé et autres situations : Mme TURQUET Maria, Mme LAJARRIGE Sabrina, Mme BELLOT Karine, M. LERON Jean-Louis, M. JOANNY Clément, M. LEONARD Corentin, M. MONDONNEIX Franck, M. RAYMOND Quentin, Marine CARRE, Mme MALZAC Cindy ont été recrutés soit en CDD de remplacement, soit en contrat saisonnier, ou en contrats aidés.

Certains de ces contrats aidés ont pris fin en cours d'année 2016 et nous tenons à saluer leur implication dans leur travail et souhaitons le meilleur pour leur avenir professionnel, leurs études ou leur retraite (M. LERON).

Ferme équestre de l'Authre

La Ferme Equestre de l'Authre accueille des licenciés de tous âges et dispose de 70 chevaux et poneys. Tout au long de l'année, la Ferme Equestre propose des cours tous niveaux en semaine et le week-end et les stages organisés pendant les vacances sont adaptés à tous les cavaliers.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année (renseignements au 06 73 50 09 25).

Courant septembre a eu lieu l'habituelle après-midi porte ouverte qui a connu un grand succès.

Depuis le 1^{er} janvier, le Centre Equestre reçoit le public dans des locaux flambants neufs suite aux travaux de mise aux normes effectués par la commune de Jussac.



■ Une centenaire à Jussac



La municipalité jussacoise représentée par M. Bruneau, Maire et Mme Roux Adjointe aux affaires sociales et deux membres du CCAS ont tenu à célébrer un anniversaire important. Une centenaire autonome, c'est un symbole de bien être qui rejaillit sur la commune.

Micheline Martin a vu le jour à Rouen le 9 octobre 1916. Le 21 juillet 1945 elle épouse Alexandre Martin qui exerce la profession d'électricien. De cette union naîtra Annie en 1946. En 1950, l'appel de l'Australie conduit Alexandre Martin à s'exiler. Un mois plus tard Micheline et sa fille Annie âgée de 4 ans partent le rejoindre. Installé à Perth, le couple réussit son pari et restera pendant 11 ans dans l'hémisphère sud du milieu des années 1950 à début 1962. Durant ce séjour, Alexandre Martin devient électricien dans la marine marchande australienne et y acquiert une grosse expérience. Philippe (1953) et Jacqueline (1958) viendront agrandir la famille tout en laissant maman parfaire son anglais qu'elle parle et écrit encore. De retour en France, l'APAVE de Clermont-Ferrand, société de contrôle électrique des usines, hôpitaux... recrute M. Martin qui est muté à Aurillac suite à l'ouverture d'une succursale

et c'est à Jussac qu'ils vont s'installer. De nombreux enfants ont parcouru le chemin des Rivières pour y parfaire leur anglais lors de cours de soutien que Mme Martin a donné jusqu'à près de 90 ans. Suite au décès de son mari en 1988, elle ne voudra pas quitter sa maison pourtant bien isolée à l'époque. A 100 ans, et toujours pleine d'entrain, elle dit ne pas s'ennuyer et lit toujours le National Géographique Magazine ainsi que des romans écrits en anglais et en français. De même elle se passionne pour les infos ou émissions de télévisions locales. Mais son plus grand plaisir ce sont les matchs... de tennis retransmis par la télévision.

■ Deux exploitant agricoles décorés

MM. Jean Vidal et Edouard Lafon tous deux exploitants retraités ont été élevés au rang de Chevalier du Mérite Agricole. En présence de leur famille, ils ont été accueillis par M. Mézard, Sénateur, M. Faure et Mme Roquette Conseillers Départementaux, M. Bruneau Maire accompagné des membres du conseil Municipal de Jussac. Les élus présents ont tenu à féliciter les récipiendaires pour leur carrière agricole et leur engagement dans la vie de la République. Nés en 1934 et 1935, ils ont notamment été mobilisés pour la guerre d'Algérie avant de devenir chefs d'exploitation.

M. Mézard a tenu à leur remettre également la médaille du Sénat.



■ USVA : vainqueur de la Coupe du Cantal 2016

Pour clôturer une belle saison, l'équipe 1 de l'USVA remporte la coupe du Cantal (2 à 0) face à Mauriac.



■ Les médecins de Molière étaient en consultation à Jussac

« L'amour médecin » et « le cocu imaginaire », deux comédies de Molière, ont été jouées par l'atelier théâtre de Saint Cernin « Le soir à la Brune ».

Une soixantaine de personnes ont pu profiter d'une vraie thérapie de groupe par le rire.



■ Etat civil



NAISSANCES 2016

| | |
|-------------------------------|---|
| 1 ^{er} février 2016 | Luisa, Jeanne PRIVAT Allée des Pavillons |
| 22 février 2016 | Marylou, Jeanne RICHARD 1, allée des Boutons d'Or |
| 21 mars 2016 | Louise LOUSTALNEAU Renhac |
| 14 avril 2016 | Malonn, Yves SEINCE 38, route de Montplaisir |
| 23 mai 2016 | Maëva, Alice BESSE Breisse |
| 20 juin 2016 | Tysianno, Vincent, Stéphane MENANT 10, cité du Buron |
| 22 juin 2016 | Ronan ROQUES FREYTET 27, route Impériale |
| 24 juillet 2016 | Sixtine, Sophie BORIES 14, route de Montplaisir |
| 09 septembre 2016 | Charlie TOURNADRE 3, clos d'Empeyroux |
| 23 octobre 2016 | Lola, Ambre POUX 10 rue des Violettes |
| 23 octobre 2016 | Baptiste François Louis VERNIOL Cautrunes |
| 24 octobre 2016 | Lyah, Isabelle, Jeanne CASTEL ESCALLE 6 bis route Impériale |
| 1 ^{er} novembre 2016 | Charline AUSSET GUIRBALDIE Renhac |
| 22 décembre 2016 | Chloé, Caroline GARRY 41, route Impériale |
| 24 décembre 2016 | Tom, Franck, Robert DALAT 4, rue de la Sablière |
| 30 décembre 2016 | Jules, Justin BERNARD Renhac |

MARIAGES 2016



| | |
|------------------|--|
| 09 janvier 2016 | Pierre DUCHOQUET et Amélie BISSI OBAME |
| 18 juin 2016 | Jean-Paul BIOULAC et Nathalie BARRIERE |
| 16 juillet 2016 | Christophe ALCARAZ et Cécile KERAI |
| 20 août 2016 | Alexandre JIROYAN et Lucie LINARD |
| 17 décembre 2016 | Samuel PROST et Christelle CHAMBON |

DÉCÈS 2016

Cette rubrique regroupe les habitants de Jussac décédés et personnes décédées ayant fait l'objet d'une transcription sur les registres d'Etat-Civil de Jussac à ce jour. À noter que les avis des communes extérieures ne nous parviennent pas toujours dans les délais, ce qui explique certaines omissions.

Janvier :

- BERGERON Emilie Jeanne
- LAFON Jean-Marie
- RIGALDIE Pierre Alain Didier
- LAMOURE Julia Antoinette

Février :

- AUSSOLEIL Jean
- POUX Joseph
- BONNET Juliette

Mars :

- LACROIX Bernadette Marie Louise

Avril :

- BALESTIER Jacques

Mai :

- FERLUC Renée
- BLANC Marguerite
- SAUTOU Marie-Louise

Juin :

- PARLANGE Christine

Juillet :

- BLOT Sancier Edith
- JOANNY Marcelle Pierrette

Août :

- MONDOR Henriette Caroline

Septembre :

- COMBELLES Odette Marie
- CHALVIGNAC Alice

Octobre :

- BOURSE Henri François Joseph
- LAMOURE Pierre
- BASTIDE Janine Antoinette
- GIBERT Thierry

Novembre :

- SALESSE Marcelle

Décembre :

- FORSES Marie-Madeleine
- LAFON Elise

■ Inauguration

Inauguration du préau de la maternelle, par M. le maire, le 3 juin 2016, en présence de Jacques Mézard, Sénateur, Président de la CABA.



Recensement de la population

Enquêtes de recensement de 2012 à 2016

Population légales au 1^{er} janvier 2014 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017¹

Commune de Jussac

Population municipale : 2 010

Population comptée à part : 52

Population totale : 2 062

¹ Après parution préalable du décret d'authentification au Journal Officiel.

■ Commémorations



Cérémonie du 8 mai



Commémoration de la Bataille de Verdun

À l'occasion de la Cérémonie Internationale du centenaire de Verdun, un dépôt de gerbes a eu lieu dimanche 29 mai à 10 h 30, au monument aux morts, avec la participation des enfants de l'école Marie-Marvingt.



Cérémonie du 11 novembre

Lecture des lettres de Poilus et Chant de la Marseillaise par les enfants de l'école à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre.

■ Ecole élémentaire

A la rentrée de septembre 2016, l'école accueille 184 élèves répartis comme suit :

Cycle 3 : CM2 : Mme SEMY 27 élèves

CM1 : Mme GABRIEL 20 élèves

Cycle 2 : CE2 : M. BARUZIER / Mme MEYNIEL 27 élèves

CE1 : Mme GRIMAL 18 élèves

CP/CE1 : Mme GIRALDON 15 élèves

CP : Mme MOUSSARD 18 élèves

Cycle 1 : GS : Mme RIEU 17 élèves

MS : Mme CADOZ-POURPUECH 20 élèves

TPS/PS : M. COURBEBAISSSE 22 élèves

Un demi poste provisoire : Mme MEYNIEL

Rased : M. MAIXANT

5 ATSEM travaillent avec les 3 enseignants de Maternelle : Mmes LESMARIE, PIJOLAT, TAISSIDIRE, VIDAL et M. FROMENT.

4 Auxiliaires de Vie Scolaire aident à la scolarisation d'enfants à besoins éducatifs particuliers : Caroline CAMBON, Magali CALABRO, Arlette VIGENT et Laure PARRAS.

Cette année, l'école accueille des enfants de 2 ans (nés avant le 1^{er} avril 2013). La situation sera réexaminée en juin pour savoir si leur accueil est reconduit pour la rentrée 2017.

Au cours de cette année scolaire, de nombreuses sorties et activités sont prévues. Celles-ci ne sont possibles que grâce à l'Amicale des Parents d'Elèves et la Municipalité qui les subventionnent et les parents qui accompagnent.

La vie de l'école en photos...



Inscriptions à l'école Marie Marvingt

1^{re} étape

| Où ? | Quand ? | Pour qui ? | Pourquoi ? |
|-----------|--|--|---|
| En mairie | Pré-inscription en janvier puis inscription définitive avant le 1 ^{er} juillet pour l'année scolaire suivante | Les nouveaux inscrits, même s'ils ne fréquentent l'école qu'en cours d'année | Afin d'obtenir une autorisation d'inscription délivrée par le Maire |

2^e étape

| Où ? | Quand ? | Pièces à fournir |
|---|---|--|
| Auprès du directeur de l'école sur rendez-vous le mardi et le jeudi | Entre le 1 ^{er} et le 30 juin pour l'année scolaire suivante | <ul style="list-style-type: none"> > Autorisation délivrée par le Maire > Livret de famille > Carnet de santé > Formulaire de radiation pour ceux qui viennent d'une autre école |

Inscription aux services municipaux liés à l'école

La cantine scolaire

Tous les enfants qui mangent à la cantine doivent impérativement être inscrits à la mairie de Jussac avant le 1^{er} jour de la rentrée scolaire.

Le carton de cantine, utilisé quotidiennement sera rempli en mairie, en précisant bien l'adresse de facturation.

Il est recommandé aux parents qui le peuvent de venir chercher leurs enfants à midi pour limiter les effectifs de plus en plus lourds, afin de rendre plus confortable le temps imparti d'une heure quarante cinq minutes.



Accueil de Loisirs Associé à l'École

Les garderies scolaires, TAP et ALAE

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---------------------|---|-------------------|----------------|---|-------------------|
| Matin | 7 h à 8 h 35 | 7 h à 8 h 35 | 7 h à 8 h 35 | 7 h à 8 h 35 | 7 h à 8 h 35 |
| Midi | 11 h 45 à 12 h 15 | 11 h 45 à 12 h 15 | 11 h 45 à 13 h | 11 h 45 à 12 h 15 | 11 h 45 à 12 h 15 |
| Soir TAP | 15 h 45 à 17 h 15* 15 h 45 à 17 h 15 | 15 h 45 à 16 h 30 | | 15 h 45 à 17 h 15* 15 h 45 à 17 h 15 | 15 h 45 à 16 h 30 |
| ALAE | 17 h 15 à 19 h 15 | 16 h 30 à 18 h 30 | | 17 h 15 à 19 h 15 | 16 h 30 à 18 h 30 |

* Possibilité de sortie à 16 h 30

La garderie du matin et de midi est payante en fonction du quotient familial.

La garderie du soir et les TAP sont gratuits.
L'ALAE est payant en fonction du quotient familial.
Tous les enfants qui utilisent ce service doivent impérativement être inscrits à la mairie de Jussac avant le 1^{er} jour de la rentrée scolaire.
Lors de l'inscription, vous devez fournir votre numéro d'allocataire et le montant de votre Quotient Familial.

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Ils ont lieu les lundis et jeudis de 15 h 45 à 17 h 15. Une garderie est mise en place pour encadrer les enfants qui ne souhaitent pas participer aux TAP.
Des groupes sont formés avec des roulements par demi-trimestres.

Les familles sont informées par affichage municipal.
Les tableaux nominatifs de répartition sur les divers ateliers sont affichés sous les préaux, et sur le panneau d'affichage de la mairie, Avenue de la Prade.
Il convient de noter que l'assiduité est obligatoire dès l'inscription pour demeurer conforme à la loi.

Afin de faciliter le fonctionnement des temps périscolaires, il est absolument obligatoire pour les parents d'anticiper l'inscription de leurs enfants en mairie pour les TAP, les garderies, l'ALAE, la cantine et le bus scolaire.

L' A.L.A.E. : (04 71 46 69 43)

Il se situe au Centre de Loisirs Sans Hébergement, 4, promenade des Sports, 15250 Jussac

L'inscription auprès de Stéphane Lachazette ou Laurence Léger se fait à partir du premier jour de la rentrée scolaire.

Un accompagnement vers l'A.L.A.E. est prévu pour les élèves qui bénéficient du soutien scolaire en fin de journée le mardi.

Remarque importante : (En cas de retard)

- Dans le cas où un enfant, scolarisé en classe élémentaire, n'est pas inscrit à l'ALAE, il ne sera pas pris en charge par celui-ci et devra attendre l'arrivée des parents hors de l'enceinte de l'école.
- En cas de retard imprévu, les parents doivent prévenir le secrétariat de mairie au 04 71 46 65 44 avant 16 h 30.
- Le règlement complet de l'ALAE est disponible en Mairie.

Le transport scolaire

Tous les enfants qui utilisent le transport scolaire municipal doivent impérativement être inscrits à la mairie de Jussac avant le 1^{er} jour de la rentrée scolaire. Une carte de transport scolaire leur sera remise à cet effet.



Temps d'Activités Périscolaires.

■ La CABA au service des Jussacois

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère plusieurs grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur la Commune de Jussac en 2016.

Eau et assainissement

- nettoyage des réservoirs de Cueilhe le 1^{er} février, Breisse le 4 octobre, Fontenille le 24 octobre, Salemagne le 8 novembre ;
- 4 raccordements au réseau d'eau et 4 raccordements au réseau d'assainissement ;
- 15 réparations avant compteur ;
- 26 renouvellements de compteurs ;
- instruction de 2 permis de construire avec un système d'assainissement non collectif (ANC) ;
- suivi de 4 dossiers de réhabilitation d'un système d'ANC défaillant (dont 1 subventionné dans le cadre du dispositif négocié avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne) ;
- 4 consultations du SPANC dans le cadre des ventes immobilières.

Etudes / Travaux

- Salemagne, route de Bessou : déplacement d'une conduite d'eau potable de privé sous domaine public suite au dépôt d'un permis de construire (17 000 € HT).
- Etude complémentaire suite PVR des Rivières Nord (Tranche 3) pour une extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement, suite à demande de la Mairie.
- Caussac : étude pour une extension du réseau d'eau potable, permettant à terme de supprimer un réseau privé sous domaine public.

Infos pratiques

- chaque abonné est responsable de la surveillance de son compteur d'eau et de sa protection contre le gel, des réparations à l'intérieur de son habitation et du contrôle de sa consommation ;
- pour toute question sur l'eau et l'assainissement, contactez la Régie de l'eau au 04 71 46 86 38, le SPANC au 04 71 46 87 38 ; en cas d'urgence pour l'Eau et l'assainissement, contactez le 04 71 46 48 60.

Environnement

- chaque semaine, collecte des déchets ménagers déposés dans les bacs marrons mis à disposition sur la Commune ;
- 4 Points d'Apport Volontaire pour la collecte des produits recyclables (emballages, journaux/magazines, verre) au supermarché, au camping, à la salle polyvalente, à la cité de la Prade ;

- 2 autres colonnes de verre à Cautrunes et à Salemagne ;
- 1 colonne pour la collecte du textile, du linge de maison et des chaussures sur le parking de la salle polyvalente.

Infos pratiques

- l'accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) est gratuit pour les particuliers ;
- 83 adhérents à l'opération « compostage individuel » proposée par la CABA, qui les accompagne dans la démarche et met à disposition 2 types de composteurs en bois ;
- une question sur le tri ? Consultez le site www.caba.fr ou la réglette du tri réalisée par la CABA.
- plus d'infos : service Environnement, 04 71 46 86 30.

Transports

- liaison Jussac - Aurillac (régulière ou en Transport A la Demande) assurée par le réseau Trans'cab
- 37 abonnés annuels aux lignes de bus du réseau
- sur l'année scolaire 2015/2016, 26 bénéficiaires du ramassage scolaire et 11 334,4 km parcourus
Plus d'infos : Stabus, 3 av. Gambetta à Aurillac,
04 71 48 53 00 - www.stabus.fr

Urbanisme & Habitat

- 49 autorisations d'urbanisme et 13 certificats d'urbanisme instruits par le service ADS du 1^{er} janvier au 10 décembre 2016 ;
- 1 dossier subventionné dans le cadre du Programme d'Intérêt Général « Solidarités » porté par le Département.

Grands équipements

A l'échelle communautaire, l'une des actions majeures de la CABA est la réalisation et la gestion d'équipements structurants. Pôle Immobilier d'Entreprises, Zones d'Activités, Aéroport, sites touristiques, Médiathèque (gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Stades Jean-Alric et Marie-José Pérec, Prisme, Chaudron... : retrouvez-les tous sur www.caba.fr.

Contact CABA

Accueil :

41 rue des Carmes, 04 71 46 86 30

Centre technique communautaire :

195 avenue du Général Leclerc, 04 71 46 48 50

Site Web : www.caba.fr

Page facebook : www.facebook.com/caba.officiel

■ Un Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Début 2016, avec l'accord des 25 Communes, la compétence Urbanisme a été confiée à la CABA. Ce nouveau service composé de 6 agents gère (en collaboration avec les communes) non seulement les autorisations du droit des sols (permis de construire, Déclarations d'intention d'aliéner...), mais aussi l'ensemble des documents en vigueur sur le territoire : Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), Plans d'Occupation des Sols (POS) et Cartes Communales (CC).

En application de la loi, la CABA s'est engagée dans l'élaboration d'un PLU intercommunal (PLUi), document

d'urbanisme unique qui les remplacera, définira les orientations d'aménagement communes à l'ensemble du territoire, et précisera leur application sur le terrain, notamment via les zonages d'urbanisme.

Durant son élaboration, les habitants sont invités à librement consigner leurs observations dans les registres de concertation disponibles en mairies. Le PLUi devrait entrer en vigueur en 2020. Jusqu'à cette date, les documents d'urbanisme des communes continuent de s'appliquer.

Plus de renseignements auprès du service Urbanisme de la CABA (www.caba.fr/plui - 04 71 46 86 30).

■ Intercommunalité La CABA poursuit ses investissements

Investir pour aménager le territoire, soutenir le développement économique et optimiser les services aux habitants : telles sont les lignes directrices fondamentales de l'action de la CABA. 7,6 M€ de dépenses réelles d'investissement (hors dette) ont ainsi été mobilisés en 2016 par la Collectivité pour conforter ces différents champs d'intervention.

Rendre le territoire attractif

Ce programme d'investissements est notamment marqué

par la 2^e mi-temps des travaux du Stade Jean Alric, avec la réhabilitation en cours des tribunes Marathon. Le Centre Aquatique, la Médiathèque, le Prisme, l'Epicentre... font eux aussi l'objet de dépenses d'investissement liées à leur entretien régulier et à leur développement.

La CABA œuvre également à la valorisation touristique du territoire. Sur la presqu'île du Puech des Ouilhes, elle a poursuivi l'équipement du sentier « Son et Lumières ». En 2017, c'est le Rocher de Carlat qui sera à l'honneur

Tribunes Marathon du Stade Jean Alric.



avec la création d'une visite en réalité virtuelle et augmentée. Sans oublier le projet de Station de Pleine Nature à Mandailles et les travaux prévus dans les Gorges de la Jordanne.

Soutenir l'activité économique

Le principal secteur d'intervention de la CABA reste le développement économique. Pour anticiper les besoins des entreprises, la Collectivité poursuit notamment le développement du Pôle Immobilier d'Entreprises. La 6^{ème} tranche va démarrer début 2017. Dans le cadre de la ZAC Esban II, les réserves foncières sont en cours de finalisation.

Outil fondamental d'aménagement du territoire, l'aéroport a bénéficié en 2016 d'une extension de l'aire de stationnement des véhicules et de l'acquisition d'une dégivreuse. Les travaux de modernisation de la plateforme, en application de la Directive Européenne « Ciel Unique », se poursuivront en 2017. L'extension du parking avion et la réalisation d'un nouveau local pour les pompiers sont aussi programmées.

En ce qui concerne l'Urbanisme, la CABA a anticipé en 2016 l'intégration de cette compétence et s'est lancée dans l'élaboration d'un PLUi (cf. encadré). Par ailleurs, une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (2017-2020) prendra la suite du Programme d'Intérêt Général réalisé entre 2012 et 2015. Ces opérations qui mobilisent des aides de l'Etat et de différents partenaires constituent un véritable levier d'activité pour le secteur du Bâtiment.

Optimiser les services au quotidien

A ces dossiers structurants s'ajoutent les services du quotidien ! Pour optimiser le tri sélectif et le recyclage, le site de l'Yser fera en 2017 l'objet d'une restructuration complète avec le réaménagement de la déchetterie et la

création d'un centre de pré-tri. Une étude a également été réalisée sur la faisabilité d'une filière de méthanisation ce qui permettrait de valoriser les effluents d'activités économiques et produire de l'énergie renouvelable. Des évolutions majeures seront aussi mises en œuvre en 2017 en matière de Transports avec l'achat de nouveaux bus dont 2 navettes électriques et la restructuration complète du réseau.



En ce qui concerne l'eau et l'assainissement, des dossiers importants aboutissent notamment avec la mise en service du renforcement en eau de Lacapelle-Viescamp, mais également avec la finalisation du Schéma directeur de l'Eau potable qui permettra d'anticiper les travaux à réaliser sur le réseau pour répondre aux besoins futurs. C'est désormais une autre opération d'envergure qui va débiter : la mise aux normes du système d'assainissement de Souleyrie. D'un coût prévisionnel de 32,8 M€, ce projet bénéficie d'un soutien de l'Agence de l'eau Adour-Garonne à hauteur de 60 %. Un co-financement conséquent qui témoigne des contractualisations que la CABA s'attache à mobiliser pour continuer à investir et à développer le Bassin d'Aurillac.

■ Le camping communautaire du Moulin

Evolution de la fréquentation du camping du Moulin
Période d'ouverture : du 1^{er} juillet au 31 août.

| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | Evolution 2016/2015 |
|------------------------------|------|------|------|------|---------------------|
| Nuitées totales | 2672 | 2797 | 2621 | 1719 | - 34 % |
| Dont mobil homes | 791 | 890 | 605 | 388 | - 36 % |
| Dont emplacements nus | 1881 | 1907 | 2016 | 1331 | - 34 % |

Nombre de personnes accueillies en 2014 : 783, en 2015 : 799, en 2016 : 564

La période d'ouverture du camping a été sensiblement réduite, ce qui explique en partie la diminution de la fréquentation. Une série de mises aux normes est prévue pour 2017, cela devrait permettre une remise à niveau du Camping du Moulin.



■ Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre

<http://www.csiva.fr/>

L'année 2016 fut très riche pour notre structure tant au niveau des rencontres, des actions réalisées, des événements partagés que des travaux engagés.

Les 10 ans

En effet, à l'occasion **des 10 ans du Centre Social**, nous avons eu l'immense plaisir de rassembler des bénévoles, des adhérents à JUSSAC, des membres fondateurs de la structure, des financeurs et des acteurs de notre Territoire.

De nouveaux locaux administratifs pour 2017

Suite à l'appel lancé lors de l'Assemblée Générale de juin 2015, les Maires de nos sept communes se sont mobilisés rapidement et ont avancé sur le projet de nouveaux locaux. En effet la structure qui comptait en 2004 2 salariés compte actuellement 17 salariés (dont plusieurs contrats partagés avec des associations locales) et les bureaux situés à Reilhac ne nous permettent malheureusement plus un accueil répondant aux objectifs de la structure.

Le site retenu est celui de Naucelles (décision collective des 7 communes). A ce jour nous pouvons espérer le départ des travaux d'ici la fin de l'année 2017. Les locaux seront des locaux purement administratifs : le centre social de la vallée de l'Authre est un centre social hors les murs, sa particularité est d'animer l'ensemble du territoire. La réalisation des locaux n'est pas une centralisation de l'activité mais un confort pour l'accueil des adhérents et le travail de l'équipe.

Le projet social

Pendant plusieurs mois, des personnes du Conseil d'Administration se sont retrouvées pour échanger et réfléchir à la construction du projet social 2016-2019.

Parmi les axes d'orientation choisis je retiendrai « développer le lien social » dans sa vraie valeur, afin qu'il garde tout son sens sur notre Territoire où nous avons la volonté de recenser la parole des habitants en nous rendant au plus près d'eux et en proposant des

temps d'échange, de débat et de nouveaux lieux de rencontre.

La participation des habitants est le fondement de l'organisation des centres sociaux. Les équipements de proximité tels que les centres sociaux doivent se situer au plus près des habitants dans les quartiers et sur les territoires ruraux. L'implication, l'engagement et la participation des habitants à la gestion d'un centre social sont un des enjeux essentiels des structures.

C'est au sein des collectifs et des groupes de travail spécifiques que se traduisent cette participation et cet engagement. Chacun à son niveau, en fonction de ses disponibilités, compétences et centres d'intérêts contribue à l'action du centre social. C'est au côté d'une équipe de professionnels que se construisent les projets mis en œuvre.

Le centre social doit s'appuyer sur le pouvoir d'agir des habitants afin de créer une synergie sur un territoire.

Dans notre projet la notion d'aménagement de territoire et de développement local est prégnante.

Le développement local est un processus volontaire : il s'agit d'une dynamique et les habitants de l'ensemble des communes participent à cette dynamique.



Concernant l'ensemble de nos activités des informations sont mises à disposition sur le site du centre social et disponible auprès des secrétaires de mairie des 7 communes.

La présidente Christine MARTIAL

Horaires d'accueil du centre social :

Lundi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 00 à 17 h 00
Mardi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 00 à 17 h 00
Jeudi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 00 à 17 h 00
Vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 00 à 17 h 00
centre.social.vallee.authre@wanadoo.fr

Déchets végétaux, changeons nos pratiques !



En ce début de nouvelle année, c'est l'occasion de faire un point sur la gestion de nos déchets végétaux et d'envisager de nouvelles habitudes car des changements vont intervenir.

Sur notre territoire bien vert, les déchets végétaux déposés par les habitants dans les déchèteries ne cessent de croître. Ce sont ainsi de nombreux transports qui ont lieu chaque année à la fois pour venir déposer les végétaux en déchèteries et à la fois pour les évacuer vers des sites de traitement quand les bennes sont pleines. Pourtant d'autres solutions existent !

Pour éviter d'avoir trop de déchets végétaux à gérer, il est possible de tondre en pratiquant le mulching, cela fait bien moins de tontes à ramasser et à évacuer dans un délai très court. Pour les branches et branchages, on peut aussi penser à des essences locales à croissance lente, les tailles sont ainsi moins fréquentes et moins pénibles.

Pour gérer au mieux ses végétaux, on le fait directement dans son jardin. Grâce au service de broyage de végétaux à domicile proposé par le SMOCE*, les branches se transforment en un broyat particulièrement intéressant pour le paillage au jardin. La repousse des plantes indésirables est ralentie et l'humidité du sol est maintenue, ce qui évite de nombreux arrosages. Le broyat qui reste constituera de plus un apport complémentaire particulièrement utile dans le composteur en mélange avec les biodéchets alimentaires !



Si les quantités ne le permettent vraiment pas, les végétaux peuvent ensuite être déposés dans les déchèteries ou les sites de dépôts autorisés par les collectivités mais attention, le brûlage de déchets végétaux à l'aire libre est interdit**. Contrairement aux idées reçues c'est une pratique polluante pour l'environnement et toxique pour la santé. Toute personne qui déciderait de procéder au brûlage de ses déchets végétaux s'expose à une amende.

Particuliers ou collectivités, il est temps de s'y mettre. Ces bonnes pratiques vont ainsi permettre d'envisager avec plus de sérénité la fin prochaine des produits phytosanitaires mis à disposition des collectivités [au 1er janvier 2017]*** puis des particuliers [au 1er janvier 2019]***. Pour accompagner ces changements de pratiques, le SMOCE continuera à s'appuyer sur son réseau de guides composteurs en proposant au cours de l'année quelques rencontres thématiques et pourra également venir en appui aux services « espaces verts » des communes qui le souhaiteraient.

Résumé des bonnes pratiques :

- 1/ Je limite ma production de déchets végétaux
- 2/ Je composte tous mes biodéchets en mélange avec du broyat issu de mes branchages
- 3/ Je valorise mes végétaux directement dans mon jardin ou en m'organisant avec des voisins
- 4/ Si je ne le peux pas, je dépose mes végétaux sur un site autorisé (déchèterie, plate-forme, ...)
- 5/ Je ne brûle jamais mes déchets végétaux à l'air libre

*Service gratuit proposé en appelant au SMOCE au 04-71-63-87-64 (délai d'attente d'environ 2 mois à prendre en compte)

**Cf. article 84 du règlement sanitaire départemental, circulaire DGPAAT/C2011-3088 du 18/11/2011, circulaire du 13-0103 du 11/02/2014

***Loi n°2014-110 du 06/02/2014, Loi n°2016-1087 du 08/08/2016

■ Association familles rurales

Créée en 1960, l'association FAMILLES RURALES de JUSSAC fait appel à la participation, à la solidarité et à la responsabilité des familles pour améliorer leur environnement, contribuer à l'animation de la commune et donc à participer au développement du milieu rural.

FAMILLES RURALES est une association loi 1901, elle ne s'appuie en aucun cas sur des sensibilités politiques ou confessionnelles.

Ainsi, à JUSSAC des membres bénévoles s'engagent, réfléchissent et créent ensemble des activités de proximité qui, nous l'espérons, répondent au mieux aux besoins des Jussacois. Le conseil d'administration souhaiterait que d'autres bénévoles viennent enrichir la structure par leurs idées et leurs actions d'autant qu'une centaine de familles adhèrent à l'association. Il nous faut assurer l'avenir avec de jeunes parents qui s'investissent pour agrémenter la vie de leurs enfants.

Activités 2016

CENTRE DE LOISIRS : Une centaine d'enfants ont pu participer aux diverses activités des centres de loisirs (février, Pâques et été 2016). Ce qui représente plus de 1000 journées- enfants organisées par l'association en collaboration avec le Centre Social Intercommunal pour les petites vacances et les camps. Les enfants ont pu bénéficier d'activités sportives (piscine, tir à l'arc...), de jeux collectifs, de travaux artistiques, culturels et de sorties à MURAT à la maison de la faune, à CHALVIGNAC à la maison des rapaces, au parc aquatique de RENAC, à la piscine d'ARGENTAT, aux gorges de la Jordanne etc. A cette occasion, nous remercions les directrices et les équipes d'animation dont bon nombre sont de jeunes jussacois tous dévoués à leurs cadets.

• **VIDE GRENIERS :** Début juillet, une centaine d'exposants sont venus débiller leurs trésors au grand bonheur d'une foule de chalands pressés

d'enrichir leurs collections. Journée bon enfant, joyeuse et colorée. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

• **MELI-MELO DE NOEL :** Comme de coutume pour l'association, la bourse aux jouets et matériel de puériculture à eu lieu le premier week end de novembre. Nous avons accueilli 90 exposants et les visiteurs ont été au rendez-vous.

• **SITE INTERNET :** Notre trésorière a mis au point avec les membres de l'association un site internet dont le lien paraît sur le site communal.

Les usagers sont ainsi informés des activités mises en place en temps réel.

En 2017 l'association prendra de nouveau en charge l'organisation des ALSH des communes en partenariat avec le centre social intercommunal pendant les vacances d'hiver et de printemps dans les locaux de la Grange. Comme à l'habitude désormais, un service de transports sera assuré pour les enfants des communes voisines et les petits jussacois continueront à bénéficier de la proximité et des activités de l'ALSH tout en élargissant leur cercle de camarades. Venez nombreux participer aux actions mises en place par nos directrices !

Pour l'été 2017, l'ALSH fonctionnera en autonomie dans les locaux de la Grange et la direction sera assurée par Nicolas FROMENT que nous remercions pour son implication.

Un vide dressing aura lieu le 2 avril 2017
Le vide grenier aura lieu le 2 juillet 2017
Le méli mélo de Noël le 5 novembre 2017.

Le Bureau a besoin de s'étoffer et de se renouveler ; nous faisons appel aux parents de jeunes enfants pour qu'ils s'engagent afin d'assurer l'avenir du Centre de Loisirs et les temps libres de leurs petits !



COMPOSITION DU BUREAU

Présidente :
Sandrine Roques

Vice-présidente :
Marie Christine MORIN

Trésorière :
Caroline MALHERBES

Secrétaire :
Séverine MALHERBES

■ Amicale des retraités



L'amicale des retraités a un effectif un peu plus faible que l'an passé : 96 adhérents. L'assemblée générale s'est tenue en présence d'un élu municipal et a vu l'arrivée de nouveaux membres au Bureau.

M. Panis a remplacé Mme Peyral au poste de vice-président.

Au cours de l'assemblée nous avons eu une pensée particulière pour les défunts du club

M. POUX, Mme MONDOR et tous ceux qui ont souffert. L'après-midi s'est terminée par un goûter.

Malgré cela nous tenons à faire un clin d'œil à Mme ROUSSEL, 97 printemps, toujours présente et de bonne humeur.

Quelques activités :

- 2 voyages
35 personnes à Cahors et 25 personnes à Clermont, avec la visite du musée Michelin puis le train à crémaillère pour grimper au sommet du Puy de Dôme avec les plus courageux.
- 3 concours de belote
- 3 repas dont celui de Noël servi par M. ARNAL : très bon repas !
- L'Amicale a été invitée à GIOU DE MAMOU pour un inter club (marche, belote) terminé par un bon casse croûte.

Nous avons reçu les présidents et quelques invités pour des réunions de secteur en présence de Mme TERISSE présidente de la Fédération.

■ Anciens de l'USJ



Saison 2015-2016 :

– L'amicale a organisé son 6^{ème} tournoi en salle Michel Sininge le samedi 26 décembre 2015 au gymnase de Jussac : les équipes engagées (une quinzaine) ont démontré de belles aptitudes sportives dans une ambiance amicale. Des récompenses appréciées ont été attribuées aux 4 meilleures équipes. A souligner le très bon état d'esprit des participants.

– Les adhérents (une soixantaine de personnes) se sont retrouvés pour le réveillon de la St Sylvestre à la Maison des Loisirs de Crandelles dans une ambiance costumée. Des retrouvailles amicales autour d'un apéritif maison, suivi d'un dîner dansant très apprécié jusqu'au bout de la nuit.

– Le samedi 28 mai, les anciens de l'USJ ont affronté une équipe de la région de Cognac. Le match très

amical, s'est poursuivi autour d'un casse croûte où les visiteurs ont pu apprécier les produits régionaux et nous faire goûter un digestif maison. Le match retour devrait avoir lieu au printemps prochain.

– L'assemblée générale de l'amicale a eu lieu au terrain Eugène Bessou le vendredi 17 juin 2016 en fin d'après-midi. A l'issue de la réunion, les anciens de l'USJ rechaussaient les crampons pour affronter une équipe composée des éducateurs du GVA. Après une rencontre très disputée, la soirée se prolongea dans un esprit convivial.

– L'amicale a également offert aux jeunes footballeurs du GVA, les galettes des rois et les boissons lors d'un goûter en janvier 2016.

Elle supporte et soutient également l'USVA, avec la location d'un panneau publicitaire autour du terrain de sport.

■ Amicale des parents d'élèves

Nous sommes des parents, qui en plus de notre activité professionnelle et de notre vie de famille, donnons un peu de notre temps et de notre énergie pour améliorer la vie scolaire de tous les enfants de l'école. Chaque début d'année scolaire, l'Association se réunit en Assemblée Générale et tous les parents y sont invités. C'est donc avec plaisir que nous accueillons tous les parents volontaires et motivés.

Grâce à l'argent récolté, elle permet de financer en grande partie toutes les sorties scolaires de nos enfants et ainsi diminuer très fortement la participation financière des parents. Pour l'année 2016 les résultats sont de 1812.73 €.

Nos prochaines manifestations à venir sont :

Carnaval : samedi 4 février 2017

Quine : samedi 8 avril 2017

Fête de l'école : 1^{er} juillet 2017



LES MEMBRES DU BUREAU

Présidente : Céline Pradel

Vice-président : Régis Lacassagne

Trésorière : Audrey Garcia

Trésorier adjoint : Laurent Baruzier

Secrétaire : Prisca Ruelle

Secrétaire adjoint : Jean Privat



■ Comice Agricole



Le comice agricole Salers s'est déroulé sous un beau soleil, provoquant une affluence record.

Les nombreux spectateurs ont pu admirer 105 animaux, tous de très bonne qualité, présentés par 17 exposants différents.

En fin de matinée la cinquième vente aux enchères d'animaux gras a eu un grand succès grâce à la présence de nombreux acheteurs.



Après un repas très convivial, le comice s'est achevé par le championnat mâle et femelle ainsi que le prix d'honneur.

Cette journée n'aurait pu avoir lieu sans la présence de nombreux bénévoles, qui le soir, ont organisé une soirée afin de réunir tous les « amis » du comice !



■ Les Gens d'ici ont 20 ans et croient en l'avenir !



21^{ème} édition les 4 et 11 août 2017

En 2016, le spectacle « les Gens d'ici » a fêté sa 20^{ème} édition ! Une étape symbolique.

Si les Gens d'ici ont 20 ans aujourd'hui, c'est parce que le spectacle porte une valeur inestimable de par l'authenticité de l'histoire qu'il raconte, mais aussi de par le socle qui lie tous ceux qui y participent ou y ont participé. Les échos du public, parfois extrêmement surpris de la qualité du spectacle, sont dithyrambiques. A travers son fil conducteur « Partir ou rester », les valeurs transmises sont toujours d'actualité. Si les Gens d'ici ont 20 ans aujourd'hui, c'est grâce à la pugnacité d'irréductibles gaulois Jussacois qui ont cru à cette belle aventure, grâce à tous les bénévoles engagés depuis des années. Ils croient en l'avenir. 20 ans ce n'est pas un aboutissement, c'est une étape.

Organisée par le Comité d'Ambiance Jussacois, la 20^{ème} édition s'est déroulée les 9 et 12 août derniers au Théâtre de Verdure de Jussac où le public a pu inaugurer de nouveaux gradins.

Nouveautés et surprises ont égrené la soirée. Décors, costumes, peintures, tous les bénévoles se sont mobilisés pour offrir un beau résultat ! Merci à ceux qui ont contribué à la diffusion des tracts et affiches, à l'accueil du public sur les gradins construits par leurs soins, au stationnement, à la sécurité du site, la buvette, la vente des billets. Sans eux, le spectacle ne pourrait pas avoir lieu.

Deux autres nouveautés cette année

Le teaser (vidéo) réalisé par le jeune cantalien Léo Pons (Léomédias) mis en ligne sur le site internet www.lesgensdici.org, belle carte de visite et la vente d'éco-gobelets spécial 20^{ème} pour que Baptiste et Pierrot ne vous quittent plus dans les moments conviviaux.

Les partenariats ont été renouvelés avec succès, permettant non seulement de consolider un équilibre budgétaire réalisé en 2015 mais aussi d'aboutir à un résultat financier positif pour 2016. Les entreprises



locales, commerçants, artisans, nous ont aussi accompagnés, merci à eux.

Le Comité remercie pour leur fidèle soutien le Conseil départemental du Cantal en particulier Bruno Faure et Marie-Hélène Roquette, Conseillers départementaux du canton de Naucelles, la Commune de Jussac, notamment pour le financement des matériaux de construction de la 2^{ème} tranche de gradins en dur au Théâtre de Verdure, GROUPAMA qui a augmenté sa contribution cette année, le Crédit Agricole (Caisse de Jussac St-Cernin), l'ensemble des entreprises privées qui nous ont fait confiance et l'US Vallée de l'Authre pour son aide logistique.

Projets

La 21^{ème} édition est sur les rails. Les dates sont les vendredis 4 et 11 août 2017.

L'association espère pouvoir réaliser pour l'été prochain la dernière tranche des gradins au Théâtre de Verdure, site communal. L'objectif est aussi la numérotation des places pour mettre en place une réservation en ligne sur le site Internet.

Parallèlement à la préparation de l'édition 2017, le Comité a engagé une réflexion sur l'avenir et l'évolution du spectacle, s'accordant sur la nécessité de le renouveler au travers d'une nouvelle bande-son, sous réserve de capacités financières suffisantes.

LE BUREAU

Présidents : Michel Lacroix - Elyane Rodier

Trésorière : Nadine Trémoulière

Trésorière adjointe : Danielle Gérin

Secrétaire : Annie Semeteys

Secrétaire adjointe : Jackie Sininge

Contact :

contact@lesgensdici.org

www.lesgensdici.org

■ Cyclos Jussacois et Randonnées Pédestres Jussacoises - CJRPJ



En juin 2016 le CJRPJ a fêté ses 10 ans et pour l'occasion a organisé la Jussacoise et la fête de la randonnée associée à la CABA

La **JUSSACOISE 2016** a connu un énorme succès avec 630 participants, toutes disciplines confondues et avec le soleil au RDV.

Nous remercions tout particulièrement nos bénévoles, toujours aussi impliqués dans la vie du club, la municipalité et le Conseil Départemental, pour leur soutien car sans eux la Jussacoise n'existerait pas.

L'organisation du Challenge Joël Lamoure, 8^{ème} édition avec un beau plateau au départ et une course très animée a vu un jussacois monter sur le podium : Alexandre Rigal.

Base VTT du moulin, le CJRPJ n'a pas reconduit le contrat avec la CABA en ce qui concerne la gestion du site pour des raisons d'organisation au sein du club.

La sortie en mai nous a amenés durant une semaine à Bormes les Mimosas pour nos randonneurs et cyclotouristes. De superbes paysages pour des moments très appréciés.

Programme 2017 :

Le club se déplace au mois de mai au bord du lac d'Annecy pour un séjour d'une semaine ; au programme vélo et randonnées pédestres.

Le 4 juin 2017 la Jussacoise, encore un moment fort de notre club avec toujours une grosse implication des adhérents. Pour la réussite de cette journée très

importante pour le CJRPJ, il a été créé un comité d'organisation.

Les sorties pédestres sont maintenues le samedi, avec une fréquentation importante (programme sur le BLOG rando marcheurs). Les sorties cyclos ont lieu tous les samedis et dimanches, au départ de Jussac, été comme hiver (vtt/route). Cette section est toujours très présente aux organisations départementales.

COMPOSITION DU BUREAU 2016-2018

Président : Carteau Didier.

Mail : didier.cartreau@orange.fr - 06.80.83.54.38

Vice-président : Murat Christian

Secrétaire : Marie-Pierre Loustalneau - Patricia Pijoulat

Trésorier : Portes Michel - Forestier Jean-François

Chemins : Serge Pijoulat

Route : Thierry Louvradoux

Animation club : Debertrand Jean-Pierre

Voyages : Alrivie Solange

Liste des responsables commission jussacoise

Administratif, publicité : Didier Carteau

Parcours VTT : Éric Chabreuil

Parcours pédestres : Serge Pijoulat

Parcours route : Thierry Louvradoux

Responsable sécurité : Bernard Vidal

Responsable animation : Jean-Louis Loustalneau - Gisèle Vidal

Responsable ravitaillement : Gisèle Vidal

Contact 06 80 83 54 38

Mail didier.cartreau@orange.fr

Blog randos : <http://randojussac15.skyrock.com/>

Blog cyclos : <http://lesjussacois.skyrock.com/>

Site CJRPJ : <http://lesjussacois.wifeo.com/>



■ Association Retraite Heureuse au Pré

L'Association « Retraite Heureuse au Pré » a été créée dans le but d'assurer la retraite des chevaux et poneys de la Ferme Equestre de l'Authre.

Nous comptons actuellement une douzaine de pensionnaires qui nécessitent de nombreux soins (nourriture, maréchal-ferrant, vétérinaire...).

L'association a organisé, le 13 mars, un quine qui a réuni beaucoup d'amateurs.

En 2017, un nouveau quine, ouvert à tous, aura lieu à la salle polyvalente de Jussac le dimanche 12 mars après-midi.

Cette année, nous soufflerons les 30 bougies de Diamus, le doyen de nos pensionnaires.



■ Comité des fêtes de Jussac



Le comité des fêtes de Jussac s'est constitué en fin d'année 2015. Plusieurs animations ont ponctué l'année 2016. En mai la chasse aux oeufs a connu un vif succès auprès des enfants, le 21 juin la fête de la musique sur la place de l'Eglise a été appréciée de tous, le soleil et la musique de qualité ont permis une fête réussie. Durant l'été le comité a organisé 3 marchés gourmands les jeudis soirs ; la fête du 15 août avec un concours de pétanque et le spectacle des jumeaux, a été une réussite pour notre première fête Patronale. Le 25 septembre, la fête du bourriol a de nouveau animé le bourg de Jussac avec la venue de la bourrée du Carladès. Le 26 novembre, la soirée moules frites à la salle Polyvalente a été une belle réussite avec une très bonne ambiance. Le 18 décembre, le comité a participé avec la municipalité à l'organisation du marché de Noël.

Le comité remercie la municipalité ainsi que tous les employés municipaux pour leur aide dans la mise en place de toutes ces animations. Nous remercions également tous les artisans qui ont contribué financièrement au programme de la fête du 15 août 2016.

Pour l'année 2017, nous envisageons d'organiser de nouvelles manifestations et invitons toutes les

personnes intéressées par l'animation de notre village à se joindre à nous.

Pour 2017 nous prévoyons :

26 mars, après-midi, concours de belote

17 avril, chasse aux oeufs

21 juin, fête de la musique avec les groupes Shaving Brush

13 juillet, premier marché gourmand suivi d'un bal

20, 27 juillet, 3 et 10 août, marchés gourmands

24 septembre, fête du bourriol

25 novembre, soirée moules frites

31 décembre, nous envisageons d'organiser le réveillon



COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Valérie LESTRADE

Trésorière : Marine CARRE

Co-trésorière : Corine PWOWAREZYK

Secrétaire : Anne DELHOSTAL

Co-secrétaire : Marie VIDAL

■ Diane Jussacoise

L'Assemblée Générale s'est tenue le 26 juin 2016 sous la présidence de M. Géraud Trophime, en présence de M. Alain Bruneau, Maire, de M. Jean-Louis Loustalneau, Adjoint et de 17 chasseurs.

Cette année, 13 chevreuils ont été prélevés dans une ambiance conviviale. L'ACCA a lâché 8 couples de lièvres, 290 faisans et 120 perdreaux.

61 cartes ont été distribuées. Le nombre de sociétaires est en légère hausse. Il compte 3 jeunes nouveaux détenteurs de permis.

La réélection du tiers sortant a vu la rentrée de Jean François Laporte en remplacement de Fabien Billoux, démissionnaire.



COMPOSITION DU BUREAU

Président Géraud Trophime
Vice-Président Jean-Luc André
Trésorier Jean-Pierre Fel

Secrétaire Jules Combelles
Membres Pierre Bouysse, Frédéric Lafon, Guy Lampre,
Daniel Lavergne, Jean-Francois Laporte

■ Association pour le don de sang bénévole de la vallée de l'Authre (Crandelles-Jussac-Laroquevieille-Marmanhac-Naucelles-Reilhac-Teissières de Cornet-Freix-Anglards)

« Je donne mon sang, Je sauve des vies ! »

Cette année, encore, les bénévoles ont donné de leur temps pour promouvoir le don de sang, et partager leur engagement éthique et citoyen.

Anonymat, Volontariat, Bénévolat et Gratuité

Le don de sang :

- L'EFS (Etablissement Français du Sang) : assure la collecte (inscription, entretien médical, prélèvement)



- Les Bénévoles de l'ADSB s'occupent de la promotion, la signalétique, la préparation de la salle et la collation
 - A Jussac, la collation est préparée et servie par les Bénévoles.
 - A Naucelles, l'EFS assure la collation.
 - A Crandelles, merci aux Membres de Crandelles Animation qui préparent et servent la collation.

Pour rappel, on peut donner son sang de 18 à 70 ans
Par an :

- 4 dons chez les femmes
 - 6 dons chez les hommes
- On peut également lors d'une collecte se renseigner sur le don de moelle osseuse et don d'organe.

La vie associative :

- 4 collectes à Jussac
 - le 15/02/2016
 - le 25/04/2016
 - le 30/08/2016
 - le 29/11/2016
- 3 collectes à Naucelles
 - le 10/05/2016
 - le 17/08/2016
 - le 27/12/2016



- 2 collectes à Crandelles
 - le 26/04/2016
 - le 04/10/2016
 - Début janvier : Des ballons d'entraînement ont été offerts aux jeunes joueuses et joueurs de foot du GVA.
 - Le 12 juin : L'ADSB a participé à la rando de l'amicale des Prés Verts (EHPAD de Reilhac).
 - Le 25 juin ; Des ballons « Don de Sang » se sont envolés dans le ciel de Reilhac lors de la Fête de l'École - Merci à l'APE.
 - Le 1^{er} octobre : Rando à Naucelles, 80 personnes ont marché pour la bonne cause, malgré un temps incertain. Des viennoiseries offertes par l'École de Boulangerie d'Aurillac attendaient le retour des Marcheurs.
 - Le 5 février 2016 a eu lieu l'Assemblée Générale en présence du Docteur Corinne MOMPEYSSIN médecin de l'EFS, d'Albert VINAS Président de l'UD 15, de Janine NOAILLES de l'UD 15, et des Représentants des Mairies.
 - Bilan moral et financier sont présentés et votés. 3 démissions et 3 entrées au Conseil d'Administration
- Le Docteur MOMPEYSSIN rappelle quelques chiffres :
- Hausse de 9 % de dons de sang total dans le Cantal en 2015
 - Importance de l'inscription sur le fichier de donneurs de moelle osseuse

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Christiane SOUBRIER
Vices Présidents :
 - Eliane ROUX
 - Geneviève CALVET
 - Christian GASTON
Trésorier : Fabrice KANNENGEISSER
Trésorière Adjointe : Juliette LAPOUBLE
Secrétaire : Ginette APCHIN
Secrétaire Adjointe : Yvette ROLLAND

CALENDRIER COLLECTES 2017:

JUSSAC : Lundi 27 février - Mardi 9 mai - Lundi 28 août - Mardi 28 novembre

NAUCELLES : Lundi 24 avril - Mardi 29 août - Mardi 26 décembre

CRANDELLES : Mardi 6 juin - Mardi 5 décembre

Prochaine Assemblée Générale : Vendredi 10 février 2017 à 18 h 30 à Naucelles.

« Le sang est une ressource renouvelable et irremplaçable »

Albert VINAS remercie les Bénévoles et insiste sur leur rôle pour recruter et fidéliser les Donneurs et sur le partenariat avec d'autres associations.

30 diplômes sont remis dont 2 pour 60 dons pour les femmes et 100 pour les hommes.

Le pot d'amitié offert par la Municipalité de Jussac suivi d'un cocktail dînatoire a clos la soirée.

Merci aux Donneurs, Bénévoles, Municipalités, aux Présidents et Membres des Associations pour leur soutien.

■ Le Groupement de la Vallée de l'Authre : un rôle social pour nos villages autour d'un projet ambitieux...

Après une saison 2015-2016 pleine d'espoir où notre école de foot (des U6/U7 aux U18) fut brillante tant en championnat du district qu'au travers des différents tournois (tournoi de Pâques de Belbex par exemple que nous avons remportés dans les 3 catégories représentées) avec à la clé la création d'une équipe féminine (projet muri de longue date...), nous l'avons clôturée lors de l'Assemblée Générale fin juin à JUSSAC.

Notre club, avec un budget d'environ 47 000€, finit avec un déficit maîtrisé et financé. Tous les joueurs ont reçu début 2016 un coupe vent et nous avons été obligés de modifier le CAE de Johann ALRIVIE (notre





salarié) en un CDD suite à des restrictions des aides liées aux emplois. Cet emploi est reconduit pour 2016-2017 sous la forme d'un CDD de 10 heures/semaine, nos moyens financiers ne nous permettant pas d'aller au-delà... (Yohann est aussi salarié du Centre Social de la Vallée de l'Authre).

A la reprise de la nouvelle saison 2016-2017, nous notons une légère hausse du nombre de licenciés (environ 160 joueurs) avec un effectif féminin de plus en plus important d'une vingtaine de joueuses. Nous sommes donc représentés dans tous les championnats et catégories du District de Football du Cantal avec pour la 1^{ère} fois 2 équipes engagées en U15 et U11, ceci rendu possible avec une entente avec le club de Belbex (5 joueurs U15 en provenance de celui-ci).

Fin septembre, notre école de foot a signé un partenariat avec le club phare auvergnat, le Clermont Foot 63. Cette signature nous est apparue comme une évidence, ce club comptant dans les rangs de son équipe professionnelle Julien LAPORTE, un jeune joueur marmahacois ayant foulé les pelouses de tous les terrains de la vallée.

Notre association s'est aussi engagée dans une démarche de labellisation afin de valider les efforts entrepris depuis quelques saisons autour de différents projets sportifs, éducatifs et sociaux pour lesquels

■ Association Jussac Jump'

L'association Jussac Jump' fonctionne en partenariat avec le Centre Equestre afin de promouvoir la découverte de l'équitation pour les particuliers et les groupes (scolaires, centres aérés...) sous forme de leçons et de stages.

Elle organise aussi des manifestations équestres (concours, spectacles...) et aide à la sortie en compétition officielle des cavaliers du Centre Equestre.

Cette année, Alexandre Gros, membre de l'association, a participé à la finale nationale des jeunes chevaux à Fontainebleau avec sa jument By Me du Soleil, issue de l'élevage du Centre Equestre.

Quelques repères du GVA

Co-présidents : Fabrice GAUTHIER et Christian BOUYGE (Naucelles)

Trésorier : Patrice BERTHUIT (Naucelles)

Trésorier adjoint : Laurent LAPIE (Freix-Anglards)

Secrétaire : Patrice GARRY (Jussac)

Coordinateur Sportif : Yohann ALRIVIE (Jussac),

Tél. 06 83 86 68 46

chacun d'entre nous peut trouver une motivation à venir nous rejoindre. N'oublions pas que notre Groupement se doit être un lieu de rencontres conviviales autour d'un sport populaire où chacun peut avoir sa place...

Notons qu'à l'heure où nous écrivons, notre équipe U18 participera au championnat de promotion de la Ligue d'Auvergne au début de l'année 2017 ayant fini 1^{er} de la poule « Elite » lors de la 1^{ère} phase. Nourrissons quelques espoirs dans d'autres catégories... Une évolution des règlements en U13, U15 et U18 nous permettant de monter au niveau supérieur 2 fois par an !

Adressons de chaleureux remerciements à tous nos éducateurs bénévoles (une vingtaine de personnes) qui prennent sur leur temps de loisirs pour encadrer toutes nos jeunes joueurs plusieurs fois par semaine. Soulignons leur engagement sachant que la plupart d'entre eux participeront à des formations organisées par le District de Football du Cantal afin de répondre au mieux aux attentes de nos footballeurs et gage de qualité pour notre association !

Remercions aussi toutes les communes de la Vallée de l'Authre pour leurs aides tant financières que matérielles. Un grand MERCI à la commune de JUSSAC pour sa mobilisation à faire vivre le football et pour l'entretien de toutes les infrastructures nécessaires à la pratique de notre sport favori !

Le bureau du GVA, ses éducateurs et tous les joueurs s'associent pour vous présenter tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017.



■ Association de Gymnastique volontaire de Jussac



L'association de Gymnastique volontaire affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique volontaire propose la pratique régulière d'une activité physique à la portée de tous.

Recherche du bien-être, gestion du stress, optimisation de la condition physique et surtout renforcement du lien social.

Les cours consistent tout d'abord à gérer ses capacités physiques, développer le relationnel dans la simplicité et la bonne humeur.

Les séances sont très variées : atelier mémoire et équilibre, fitness, stretching, renforcement musculaire, cardio (steps), pilate... Pour les personnes désireuses de nous rejoindre nous proposons deux cours découverte avant inscription.

Cours assurés par un animateur sportif et trois animatrices diplômées d'Etat.

Contact : 04 71 62 10 19 ou 07 85 99 67 31

Cours Gym douce : Mardi 9 h - 10 h – Vendredi 10 h 30 -11 h 30

Cours dynamique : Lundi 19 h 45 - 20 h 45 – Jeudi 19 h 30 - 20 h 30 Salle polyvalente de Jussac

■ Hand Ball Club Naucelles Reilhac Jussac Saint-Cernin



Après une saison 2015-2016 en convention pour certaines catégories avec le club de St-Mamet, le bilan est plus que positif.

- maintien de l'équipe - 18 filles en championnat de France
- accession de l'équipe 2 - 18 filles en excellence régionale

- accession de l'équipe - 16 filles en excellence régionale

- accession de l'équipe - 14 garçons en excellence régionale

Aujourd'hui les 2 clubs ont élargi la convention afin de pouvoir faire jouer tous les licenciés dans diverses compétitions.

Pour le club NRJSC, l'année dernière a été marquée par la 1^{ère} victoire d'une équipe en coupe d'Auvergne puisque nos - de 13 ans filles ont réussi l'exploit de gagner la coupe du Cantal et la coupe d'Auvergne devant des clubs comme Le Puy ou Cournon. Bravo à elles. Le club compte 145 licenciés.

Pour la saison 2016/2017 qui s'annonce riche en émotion, la commune de St-Cernin a décidé de réintégrer notre club. Merci à elle et à son Conseil Municipal qui semblent très impliqués pour que l'associatif se développe au sein de la commune.

Enfin, nous voulons remercier tous les licenciés, les parents, les sponsors, les communes de Naucelles,

Reilhac, Jussac et St-Cernin pour leur soutien, ainsi que nos conseillers départementaux Mme Roquette et M. Faure qui répondent toujours à nos invitations ou nos demandes.

LE BUREAU

Hand Ball Club Naucelles Reilhac Jussac Saint-Cernin
Téléphone : 04 71 48 95 82 - 06 87 21 04 54
Courriel: touzy.marc@orange.fr





Le club « Line Dance & CO » propose des cours de danse en ligne (dont le Madison est l'ancêtre) où les rythmes musicaux sont variés et dynamiques. Vous y travaillerez la concentration, la latéralisation et la mémorisation sur des petites chorégraphies.

Le club propose des cours le mardi de 20 h à 22 h à la salle des fêtes polyvalente de Jussac.

Le mercredi : cours enfant de 17 h 30 à 18 h 15 ; cours ados de 18 h 15 à 19 h 30.

Cours adulte de 20 h à 22 h

Cette association propose des démos à l'occasion de diverses manifestations et prépare des danseuses dans les compétitions nationales et internationales. Leur coach et Professeur de danse, Corinne DELY, 10 fois championne du monde dans la discipline, fait partie de l'équipe de France.

■ Les Vergers de la vallée de l'Authre

Nous sommes, après trois ans d'activités, 66 adhérents avec deux Belges résidant une partie de l'année dans le Cantal.

Cette année nous avons organisé une quinzaine de stages portant sur la taille, la greffe et la bonne conduite des arbres pour qu'ils produisent régulièrement des fruits tous les ans.

Les participants se sont exercés sur des porte-greffes et des arbres mis à disposition par l'association. Nous tenons particulièrement à cela pour montrer que c'est accessible à tout le monde.

Sur le verger de la zone artisanale et à l'enclos BAILLY, ce printemps nous avons pu voir le résultat des greffes des stages 2015 qui ont fonctionné en grande majorité.

Cette année nous avons un verger à remettre en forme, c'est celui de la Contie. Nous avons signé une convention avec la CABA pour une mise à disposition de ce verger, avec trente-quatre arbres dont des variétés anciennes.

Il représente un intérêt particulier avec des arbres fruitiers adaptés à notre région. Nous allons prélever des greffons et ainsi perpétuer ces variétés. Une partie du terrain nous servira aussi de pépinière.

■ Line dance and co

Cette année a été riche en récompenses :

La plus jeune Noemie Maanane ; première en division 3 « enfants »

Jade Maury (7^{ème} place), Charlène Rey (7^{ème} place en junior)

Anita Lauzet Maanane (8^{ème} place en adulte 2)

Katy Guillet (demi finaliste)

Division 2

Championne de la coupe de France : Chloé Plantade

Andréa Debertrand (3^{ème} place),

En adulte 1 : Emma Lajarrige (2^{ème} place), Océane Astorg (5^{ème} place)

En Adulte 2 : Christelle Soulié (2^{ème} place)

En sénior : Véronique Javellier (1^{ère} place)

Championnat de France sénior : Corinne DELY (1^{ère} place)

Pendant l'été, deux danseuses sont allées à Blackpool en Angleterre au championnat du monde de la fédération anglaise (World Dance Masters) où elles ont gagné deux titres de championne du monde.

Corinne DELY championne du monde des « all star » plus de 40 ans, Véronique Javellier championne du monde Novice plus de 60 ans.

Toutes nos danseuses et danseurs prennent leurs entraînements sérieusement pour préparer au mieux leurs futures compétitions. Les autres danseuses et danseurs s'entraînent en vue des futurs spectacles.

Pour 2017, nous continuerons les stages mais en rajoutant des dates le dimanche pour ceux qui travaillent le samedi. Vous le retrouverez sur le Blog, Le programme détaillé de 2017.



COMPOSITION DU BUREAU

Président : Michel Mijoule - Tél. 07 86 30 56 87

Secrétaire : Alain Carayol - Tél. 06 70 29 45 57

Trésorière : Catherine Garnesson

Blog : <http://lesvergersdelavalleeelauthre.center-blog.net/>

■ Ping du Pays de Naucelles



Notre club est composé d'une trentaine d'adhérents qui viennent de toutes les communes du Pays de Naucelles-Jussac. Notre plus jeune joueur a 8 ans et notre plus âgé a 81 ans. Tout le monde ne participe pas aux compétitions puisqu'une pratique loisir est totalement possible. Tous ceux qui veulent titiller la petite balle, occasionnellement ou régulièrement, sont les bienvenus. Nous avons fini la saison dernière avec des titres de champions du Cantal. Le mérite départemental de bronze a été attribué à, Philippe Coste, un de nos bénévoles. La saison 2016-2017 a bien débuté puisque notre équipe 1 en régionale 3 se classe 3^{ème}, notre équipe 2 finit invaincue en départementale 1 donc championne d'automne, notre équipe 3 en départementale 2 finit à la 3^{ème} place également. Quant à l'équipe 4 en départementale 3 elle termine à mi saison à une belle 4^{ème} place. La fin de l'année a aussi vu le sacre de notre jeune licencié de 8 ans, Nathan, qui termine champion du Cantal dans sa catégorie d'âge et se qualifie directement pour les championnats régionaux (Auvergne/Rhône Alpes) en février à Clermont-Ferrand. Souhaitons-lui bonne chance. Notre club organise la Coupe Davis départementale le dimanche 8 janvier au gymnase de Naucelles. Le championnat par équipes reprend

le vendredi 13 janvier pour l'échelon départemental et le samedi 14 janvier pour l'échelon régional. Le championnat individuel reprend quant à lui le dimanche 29 janvier à Mauriac. Venez nombreux les encourager. Les entraînements sont les mardis et vendredis à partir de 20 h 30 et les mercredis de 16 h 45 à 18 h 30 au gymnase de Naucelles.



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Sandrine Bailleul : 04 71 62 10 36 et 06 67 81 80 42
 Alain Laubie : 04 71 47 75 30 ou 06 72 54 49 49
<https://www.facebook.com/pingnaucelles/>

■ Retraite Sportive de la Vallée de l'Authre



La Retraite sportive de la Vallée de l'Authre a tenu son assemblée générale le 28/09/2016

à la salle polyvalente de Jussac. Plus de 60 adhérents étaient présents, ainsi que, Monsieur le maire de Jussac, Monsieur le Maire de Naucelles et Madame TRELON, représentante du CODERS.

Gérard Roussel, Président de l'association se félicite de la bonne marche du club et nous fait part de son intention de quitter la présidence. Après ces quelques paroles, Jacqueline Sininge secrétaire adjointe, donne lecture du rapport d'activités de l'année écoulée, appuyé du diaporama réalisé par Bernard Laribe. Rapport qui fait ressortir une bonne participation à l'ensemble des activités. La RSVA c'est aussi la participation au téléthon, la présentation de danses dans diverses maisons de retraite, 38 randonneurs qui ont participé au voyage dans le pays basque, yoga, tir à l'arc, aquagym et marche nordique. Marie Paule Chabut, trésorière adjointe nous a présenté le rapport financier faisant apparaître une gestion saine. Ces rapports sont approuvés à l'unanimité.

Un petit mot de remerciement à Gérard pour son dévouement et son investissement. Nous ne lui disons pas au revoir, car nous comptons sur sa présence en tant qu'animateur et pour sa précieuse collaboration



pour les futures manifestations. Nous organiserons un moment de convivialité prochainement pour témoigner notre reconnaissance à Gérard, ainsi qu'à Yvette et Maguy qui n'ont pas souhaité renouveler leur candidature.

Nous avons procédé à l'élection du nouveau bureau (13 candidats élus)

Le pot de l'amitié a clôturé cette soirée.

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU

Président : A. SENAUD

Vice-président : D. LEGUILLON, B. LARIBE

Trésorière : M.-P. LARIBE

Trésorier adjoint : J.-J. DELPEUCH

Pole secrétariat : R. MALROUX, J. SININGE

Membres : G. BRETHOME, F. POLONAI, M. GLANDIER, M.-P. CHABUT, R. PARISET, M.-L. SOUBRIER

■ Jussac Tennis Club

Un Club important au niveau Départemental

Malgré une perte de quelques licenciés, nous clôturons la saison 2015-2016 avec 111 licenciés (55 jeunes et 56 adultes) avec un équilibre filles et garçons chez les jeunes (28 filles pour 27 garçons) à l'inverse des adultes (24 femmes pour 32 hommes), le Jussac Tennis Club se positionne toujours au 3^{ème} rang départemental en terme d'effectif.

Ecole de tennis

- 64 inscrits à l'école de tennis et au cours adultes pour cette saison.
- 5 enfants en section mini tennis
- 41 jeunes à l'école de tennis
- 18 adultes
- 432 heures de cours dispensées sur la saison, soit une moyenne de 14 heures et demi par semaine.
- L'organisation d'un stage jeunes durant les vacances d'été.

- L'organisation de séances d'initiation pour de nouvelles dames.
- **Deux journées à Roland Garros, les 21 et 22 mai 2016 qui resteront une belle réussite, avec une multitude de souvenirs ramenés par les 42 participants.**

Résultats sportifs 2016

- Des accessions au niveau supérieur pour les équipes 1 féminine qui évoluera en Régionale 3 et masculine qui accède à la Régionale 2.
- L'inscription de 21 jeunes aux championnats du Cantal individuel, avec deux titres départementaux pour Maëva BRUEL en ACE orange et Audrey RODIER en 17-18 ans.
- L'inscription de 9 filles aux « Nanaraquettes » avec un titre de finaliste départementale pour Mathilde Riffaud et de vainqueur pour Audrey RODIER qui termine 4^{ème} à l'échelon régional.
- Participation des féminines aux Raquettes FFT (1 équipe).



Jussac Tennis Club promenade des Sports
15250 Jussac

Correspondant du Club :
Jean-François Rodier (04 71 46 91 62)

Tournoi Paul Ginioux

La 29^{ème} édition du Tournoi Paul Ginioux (open 1^{ère} catégorie) a eu lieu du 27 janvier au 20 février 2016. Victoire d'Alexandre MARTINATTO (-4/6 TC Colombiers) sur Romain DAUZET (0 St-Aubin TC) chez les hommes et de Marie-Laure PIGANIOL (3/6 Stade Montois) sur Armelle CERDAN (2/6 US Issoire) chez les dames.

Tournoi de printemps

Du 25 mai au 11 juin, 74 inscrits se sont affrontés sur les courts de Jussac.

Victoire de Thomas TRIOULEYRE (15/1 TCA) sur Franck BAUDIER (15/1 TCA) chez les hommes et de Clémence LHERM (15/2 TC Paris) sur Audrey RODIER (15/2 JTC) chez les dames.

Tournoi Interne

Juge-arbitré par Hervé Gane, ce tournoi a réuni 40 inscrits.

Victoires de Philippe GARCIA sur Michel CAMBON et de Pauline FOUSSAT sur Cécile GANE.

Calendrier 2017 :

Tournoi interne : du 23 octobre 2016 au 9 avril 2017

Tournoi Paul Ginioux : du 1^{er} au 25 février 2017

Tournoi de Printemps du 25 mai au 10 juin 2017

Première édition du TMC 4^{ème} série dames, le dimanche 9 juillet 2017

■ Union Sportive de la Vallée de l'Authre

Cette saison 2015-2016 restera, très certainement, marquée d'une pierre blanche après le superbe parcours réalisé en Coupe du Cantal par notre équipe fanion et son apothéose finale remportant ce trophée tant convoité le 19 juin 2016. Lorsqu'on connaît l'engouement de notre Club pour cette compétition et l'effervescence qu'elle suscite auprès de nos joueurs, supporters, sympathisants et partenaires de l'USVA, ce fut une belle et grande réussite en clôture de la saison passée.

Ce fut sûrement le paradoxe de la saison dernière après une inter saison bien mouvementée. L'ensemble des composantes de notre club a su réagir de manière positive avec un effectif joueurs largement renouvelé et bien rajeuni. Côté coaching, le staff technique

mis en place a bien fonctionné avec un duo formé de Julien Sol et Yohann Alrvie pour la formation 1, Frédéric Lafon pour l'équipe 2 et Patrice Garry pour la formation 3. Leur investissement total dans la gestion sportive et relationnelle leur a permis de fédérer un groupe de 52 licenciés. Le classement de nos trois formations s'est bien rétabli au printemps dernier ce qui a permis de terminer nos divers championnats de manière satisfaisante. Les vraies valeurs de notre Club parmi lesquelles celles de solidarité et d'ambition sportive ont été retrouvées ce qui n'exclut en rien la convivialité au sein du Club.

Les deux coprésidents Fred Besson et Serge Leybros peuvent être satisfaits du rôle accompli par l'ensemble de l'équipe dirigeante sur ces 10 mois de compétition.

Chacun a œuvré de manière satisfaisante avec en point d'orgue le travail réalisé par les responsables bénévoles de l'entretien des trois stades et de leurs abords. Après une étude diagnostic réalisée sur l'analyse des sols le programme établi a été mis en place, épandage de la chaux en décembre, carottage et sablage puis réensemencement en mai dernier et enfin désherbant sélectif à l'automne. Ces diverses réalisations, avec l'appui des services techniques de nos trois municipalités, et renouvelées chaque saison devraient permettre d'améliorer sensiblement la qualité de l'ensemble de nos pelouses.

Lors de notre Assemblée Générale de juin dernier notre trésorière, Brigitte Landes, s'est réjouie de pouvoir présenter un bilan financier exemplaire. Pour la deuxième saison consécutive un solde positif s'est dégagé sur un budget global de 70 000 €, Elle tenait à remercier partenaires privés, municipalités respectives, partenaires institutionnels ainsi que les populations de nos trois territoires, Jussac, Marmanhac et Reilhac, pour leur soutien indéfectible à notre Club. Notre club senior porte des efforts constants sur la formation des jeunes. Son appui technique, matériel et financier auprès du GVA (Groupement de la Vallée de

l'Authre) traduit sa volonté affichée de pérenniser le club à un excellent niveau régional au sein de la Ligue d'Auvergne de football. Le très bon fonctionnement de ce Groupement composé de 120 joueurs avec un grand nombre d'éducateurs diplômés est un gage de réussite et porteur d'avenir.

Avant d'en terminer il est toujours agréable d'observer que notre club est fort bien reconnu par les instances du football régional et départemental. Lors de notre Assemblée Générale quatre de nos dirigeants ont en effet été distingués ; notre coprésident Frédéric Besson s'est vu remettre la médaille de Bronze de la Ligue d'Auvergne, notre secrétaire Ludovic Canches celle du District du Cantal, l'un de nos dirigeants André Vermande également par son action de référent arbitre et enfin le coach de notre club Yohann Alrivie récompensé dans sa fonction d'éducateur diplômé.

Ces quelques lignes sur ce bulletin municipal nous offrent l'opportunité de remercier comme il se doit les élus de nos trois municipalités et l'ensemble de notre groupe de partenaires, artisans, commerçants et sociétés privées pour leur soutien inconditionnel à l'Union Sportive de la Vallée de l'Authre.



Equipe 1 vainqueur de la Coupe du Cantal face au FC,Ally-Mauriac.

■ Tarifs municipaux 2017

Garderie et ALAE

(Facturation à la ½ heure)

| Tranches | Quotient familial | Tarifs horaires 2017 |
|----------|---------------------|----------------------|
| 1 | QF ≤ 281 € | 0,72 € |
| 2 | 281 € < QF ≤ 538 € | 0,82 € |
| 3 | 538 € < QF ≤ 627 € | 1,04 € |
| 4 | 627 € < QF ≤ 723 € | 1,17 € |
| 5 | 723 € < QF ≤ 872 € | 1,29 € |
| 6 | 872 € < QF ≤ 1046 € | 1,43 € |
| 7 | QF > 1046 € | 1,54 € |

Cantine

| Tarifs 2017 | |
|-----------------------|--------|
| Enfant | 2,57 € |
| Employé Mairie | 4 € |
| Professeur des écoles | 5,70 € |

Transports scolaires

| Tarifs 2017 | |
|-------------|--------|
| Mensuel | 9,30 € |

Marché

| Tarifs 2017 |
|--|
| 1,50 € par mètre linéaire par jour pour les exposants occasionnels |
| Tarif abonnés : 6€/ml/mois avec ou sans électricité. Facturation au trimestre. Pour les abonnés, les mois de décembre, janvier et février ne seront pas facturés. |
| 70 € pour les camions ventes au déballage |

Cimetière

| Tarifs 2017 | |
|------------------------------|-------|
| Concession le m ² | |
| Trentenaire | 115 € |
| Perpétuelle | 195 € |
| Columbarium | 380 € |

Zones d'Activités Economiques

| Tarifs 2017 | |
|---|---------|
| Prix du terrain viabilisé au m ² | 16 € HT |

Jardins communaux

| Tarifs 2017 | |
|---------------------------------|------------------|
| Fonction de la surface (annuel) | de 17,5 € à 53 € |

Salle polyvalente

Les différents tarifs de la salle polyvalente sont disponibles à la mairie.



Parmi les projets 2017...

PERMANENCE SOCIALE ET MÉDICALE DE L'ALLÉE DES PAVILLONS 6, allée des Pavillons - 15250 JUSSAC (en face de l'école)



| | | | | |
|--|--|--|---|-------------------------------|
| | | | Programme N°1358 6, allée des pavillons - 15250 JUSSAC | PC 2a Novembre 2016 |
| | | | 1, Avenue Georges Pompidou 15000 AURILLAC | |



Mairie de Jussac - 1, allée des Pavillons - 15250 JUSSAC
 Tél. 04 71 46 65 44
 Mail : mairie@jussac.fr - Site internet : www.jussac.fr